

## REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

# Djerad maintenu et une dizaine de ministres écartés



*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a procédé hier à un remaniement partiel du gouvernement, indique un communiqué de la présidence de la République. Page 3*

### L'ÉDITO

## AUX GRANDS HOMMES, LA PATRIE EST RECONNAISSANTE

► Par S. Méhalla

Célèbre écriteau émaillé sur le fronton du Panthéon parisien où reposent à jamais ces êtres qui ont servi leur patrie, chacun dans son domaine.

Ils l'ont servie avec les Lettres et les chiffres, l'épée et le canon, le savoir et la connaissance, la culture et l'éducation... Une nécropole nationale où les débats aphones d'Hugo et de Malraux, de Jaurès d'avec Voltaire, radiations de Pierre et de Marie Curie ainsi que les promenades éternelles de Rousseau, les combats de Napoléon et la résistance de Jean Moulin... continuent à donner corps et sens à une République. Ces hommes qui ont édifié l'éternité de la République et de la France. Ces hommes, aujourd'hui, après chaque discours officiel des élus du peuple français, de droite comme de gauche, de l'extrême droite comme de l'extrême gauche... finissent par un Amen consensuel : Vive la République, vive la France.

Aux grands hommes la Patrie est reconnaissante !

Juste parce que la Patrie, peut être tripotée par moments au sujet des comportements de ses propres hommes, a tendance, toujours, à prêter l'oreille après coup à celle qui ne sait pas jouer des ficelles : l'histoire. Au sujet des actes et des faits. Au sujet de la bravoure des hommes et, bien sûr, de leur lâcheté. Leur sacrifice. L'histoire colporte au-delà de l'usure du temps et des hommes.

Bizarrement, j'écris cela suite à une discussion, somme toute inattendue, j'allais même dire fortuite. Et je me demandais pourquoi, nous les Algériens, n'avons-nous pas une sorte de Panthéon à nous qui peut parfois nous assagir face aux menaces de désordre. Si pour l'avoir il nous faut trois piliers : les hommes, la Patrie et l'histoire. Nous en avons grand besoin, car notre pays a quelque part égaré d'entre les jambes des vivants, son histoire. L'aurait-elle mal narrée ? L'humilité de nos hommes aurait-elle, peut-être dépassé la grandeur de la Patrie et, du coup, est devenue soluble, cette histoire, la nôtre. Ou, peut-être,

tout simplement attendrait-elle le moment fatidique où elle se mutera en Justice faisant dissocier les Grands des petits, la grandeur de la petitesse, et ce n'est qu'à ce moment-là que nous aurons notre propre Panthéon algérien où sur son fronton sera gravé par une main plus que confiante de ses enfants qu'elle ne l'ait jamais été : Dawla la tazoul bizaoual erridjal. Un Panthéon où se taquineront, pour l'éternité, tout en riant des bourdes des vivants, Boumediene et Kateb Yacine, Boumediene et Krim, l'Emir et Moufidi, Djaout, Yefsah et Malek Haddad, Général Smaïn et Boudiaf, Chadli et Cheikh Nahnah, Ben M'hidi, Didouche et Amirouche, Maatoub, Aït Ahmed et Slimane Azem, Cheikh El Hassnaoui, Isssiakhem... Tous ceux qui ont participé à l'Indépendance, ceux qui ont donné leur vie pour la paix et ceux que l'histoire du peuple reconnaîtra. Il viendra, ce jour-là, ce greffier qui a noté toutes les grandeurs.

Que les adeptes du désordre s'en souviennent...  
Vive la République, Vive l'Algérie !

PARTICIPATION DES TROUPES DE L'ANP AUX OPÉRATIONS DU G5 AU SAHEL

## Le MDN dément et accuse le Makhzen

**L'armée algérienne ne participera à aucune opération militaire en dehors des frontières. Et si une telle démarche venait à être franchie, ce sera sous l'autorité du Président de la République, chef suprême des forces armées ; une décision souveraine du peuple algérien, conformément aux dispositions de la Constitution.**

Ce sont là, les précisions du ministère de la Défense nationale (MDN) qui dément catégoriquement l'envoi de troupes armées algériennes pour combattre les terroristes au Sahel. « Allégations dénuées de tout fondement », affirmait, hier, le ministère dans un communiqué publié sur son site web. « Certaines parties et porte-voix de la discorde ont relayé via leurs pages et comptes subversifs sur les réseaux sociaux des allégations dénuées de tout fondement, proférant que les actions et les opérations menées par l'institution militaire, au niveau interne et externe, répondent à des agendas et des instructions émanant de parties étrangères, et que l'Armée nationale populaire s'apprête à envoyer des troupes pour participer à des missions militaires en dehors de nos frontières nationales sous le chapeau de puissances étrangères dans le cadre du G5 Sahel, ce qui est faux et inadmissible », tranche d'emblée le MDN, comme pour couper court à toute polémique.

Cette réaction intervient suite à des comptes-rendus médiatiques venant d'ailleurs, attribuant au président français Emmanuel Macron des propos sur « la participation de l'Algérie » à des missions militaires au Sahel dans le cadre du G5 et dont le sommet a regroupé le 16 février dernier à N'Djamena les cinq pays membres (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et Tchad). Le Chef de l'Etat français avait pris part par visioconférence à partir de Paris. Devant cette désinformation, l'Algérie ne pouvait rester de marbre et à travers donc le MDN, le démenti est plus que formel. Pour y répondre, un doigt



accusateur est dirigé contre voisin de l'Ouest. Le Maroc. « Des intox qui ne peuvent provenir que d'ignares à la solde des services du Makhzen marocain et sionistes », affirme le ministère de la Défense.

Ce dernier qui « dément catégoriquement toutes ces allégations tendancieuses et manœuvres sournoises », à travers lesquelles leurs auteurs « croient pouvoir semer le trouble et déstabiliser le pays », a tenu à apporter quelques précisions en relation avec une telle démarche, désormais contenue dans la nouvelle Constitution. Il rassure ainsi l'opinion publique que l'ANP « n'a jamais été, et ne sera jamais soumise dans ses actions qu'à l'au-

torité de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément à ses missions constitutionnelles explicites et aux lois de la République, dans la défense de la souveraineté, de l'intégrité et de la sécurité nationales ». Une allusion aux prérogatives du Président qui, en vertu de l'article 91 de la nouvelle loi fondamentale, « décide de l'envoi des unités de l'Armée nationale populaire à l'étranger après approbation à la majorité des deux tiers (2/3) de chaque chambre du Parlement ».

« Le ministère de la Défense nationale tient à rappeler également que la partici-

pation de l'Armée nationale populaire en dehors des frontières du pays relève de la décision du peuple algérien, conformément aux dispositions de la Constitution de la République », insiste-t-on dans le communiqué à travers lequel un appel à la vigilance est lancé. Enfin, tout en saluant « le discernement des citoyens, conscients des conspirations et des complots qui se trament contre l'Algérie, désormais connus de tous », le MDN et « dans l'intérêt suprême de la nation », précise-t-il, a appelé « à davantage de vigilance quant aux fake news colportées qui visent désespérément à nuire à la stabilité de la nation ».

Aïssa.M.

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AU MALI SUR LA RÉUNION COMITÉ DE SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX

### Un « succès à tous les niveaux »

Invité, hier, d'une chaîne de télévision malienne, l'ambassadeur d'Algérie au Mali, M. Boualem Chebihi a salué le franc succès de la réunion du Comité de suivi de l'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger (CSA), tenue le 11 février à Kidal.

Présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a tenu des rencontres bilatérales avec des responsables maliens à Bamako, la réunion de Kidal a vu la participation de six ministres du gouvernement malien, de tous les mouvements signataires, de la médiation internationale, d'ambassadeurs et de représentants des membres permanents au Conseil de sécurité", a indiqué M. Chebihi. "Cette présence, forte et qualitative, a permis d'élaborer une feuille de route concrète pour l'instauration de la sécurité et de la stabilité au Mali", a-t-il ajouté. La réunion de Kidal, constitue la première du genre depuis la signature, en 2015 à Alger, de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et a été "un succès à tous les niveaux, en témoigne l'ensemble des participants, y compris des acteurs internationaux", précise l'ambassadeur. M. Chebihi a rappelé la teneur du discours adressé jeudi dernier par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune à la Nation dans lequel il a évoqué différentes questions régionales et s'est félicité de la participation de l'Algérie dans la réactivation de l'Accord de Paix et de Réconciliation au Mali, souhaitant "la conjugaison des efforts avec les autres pays qui aspirent à concrétiser la stabilité au Mali et œuvrent, ensemble, à rétablir la sérénité et la quiétude pour nos frères dans ce

pays". L'Algérie et le Mali sont deux pays voisins qui partagent les frontières. "Ce qui nous importe c'est de concrétiser la sécurité, la paix et le développement dans ce pays et définir les horizons d'une coopération bilatérale", a-t-il dit. "Plusieurs clauses de l'Accord de paix au Mali ont été mises en œuvre", a-t-il souligné, faisant observer que la République du Mali "amorce une étape décisive qui consiste à récolter les fruits de l'adhésion au processus de paix, ce qui permet de prendre un nouveau départ".

L'ambassadeur d'Algérie a indiqué que le Mali "traverse actuellement une période de transition et s'apprête à organiser des élections, ce qui nécessite la préparation d'une plate-forme basée sur les clauses de l'accord d'Alger et le soutien à la période de transition pour que ses résultats soient dans l'intérêt des maliens". Il est à noter que la réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a été saluée par toutes les parties concernées, y compris les Nations Unies, qui ont estimé que cette réunion historique constituait un "nouveau départ ayant contribué au renforcement de la confiance" entre les parties signataires de l'accord, à même de faire avancer la mise en œuvre de ses clauses de manière à rétablir la paix dans le nord du pays. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité de la réunion "historique" de la 42e session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation, au vu de "la confiance renforcée" entre les parties signataires, et "la dynamique positive" qu'elle a créée. Pour leur part,

les Maliens ont exprimé une réelle volonté d'aller de l'avant vers la mise en œuvre des clauses de l'accord en tant que "seul cadre à même de garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité et l'instauration de la paix" dans leur pays. Les autorités maliennes de transition se sont engagées, selon le ministre de la Réconciliation, Ismail Waghgi, à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation, estimant que la tenue de cette réunion pour la première fois dans la ville de Kidal, est un "signe d'espoir" pour réaliser la paix et rétablir la stabilité dans tous les territoires maliens. Dans son message au sommet du G-5 Sahel tenu, le 17 février passé, au Tchad, le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken a qualifié, quant à lui, le Mali reste d'« élément central de la stabilité future du Sahel ». « Les Etats-Unis s'engagent à apporter leur soutien aux actions menées par l'Afrique pour assurer une transition de 18 mois dirigée par des civils qui aboutira à des élections libres et équitables et au retour d'un gouvernement élu au Mali d'ici avril 2022 ». Blinken a demandé « instamment » au gouvernement de transition du Mali de « mener à bien un processus inclusif et transparent pour ces élections ». « Nous nous félicitons également de leur engagement à répondre aux griefs sous-jacents du peuple malien, notamment en matière de sécurité, de gouvernance, de droits de l'homme, de renouvellement du contrat social, de réforme électorale et de mise en œuvre de l'Accord d'Alger », a-t-il déclaré.

RN/APS

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 45 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



REMANIEMENT PARTIEL DU GOUVERNEMENT

# Djerad maintenu et une dizaine de ministres écartés

*Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a procédé hier à un remaniement partiel du gouvernement, indique un communiqué de la présidence de la République.*



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, est maintenu à son poste. En vertu de ce remaniement ministériel, le Président de la République a décidé de réduire le nombre des départements ministériels et de se focaliser sur l'efficacité sur le terrain par l'implication de nouvelles compétences. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé hier le décret présidentiel n°78 portant remaniement ministériel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. La majorité des ministres du précédent gouvernement a été maintenue. Une dizaine de ministres ont quitté leurs postes, des fusions de départements ont été réalisées et de nouveaux noms ont fait leur apparition. Ainsi le département de l'Industrie, Ait Ali Ferhat remplacé par Mohamed Bacha, Mohamed Arkab qui revient à l'Energie en plus de celui des Mines en remplacement de Abdelmadjid Attar, des Ressources en eau confié à Mustapha Kamel Mihoubi qui

supplée Arezki Berraki et Mohamed Ali Boughazi, ancien conseiller à la présidence qui prend le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial en remplacement de Mohamed Hamidou, Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Environnement qui prend la place de Nacera Benharrats, Farouk Chiali, ministre des Travaux publics et celui des Transports qui fusionnent remplacés par Kamel Nasri qui quitte le secteur du logement, ce secteur a été confié à l'ex-DG de l'AADL Tarek Belaribi et Hocine Cherhabil à qui on a confié le ministère de la Numérisation et des Statistiques. Enfin Yahia Boukhari est, quant à lui, nommé le SG du gouvernement. Le président Tebboune a choisi de modifier légèrement l'équipe ministérielle avec laquelle il a travaillé jusqu'à présent. Certains ministres ont quitté leur poste et des nouveaux ont fait leur apparition pour la première fois comme Mohamed Bacha, Hocine Cherhabil, Mohamed Ali Boughazi, Tarek Belaribi, Mustapha Kamel Mihoubi et une revenante Dalila Boudjemaâ ancienne ministre sous le gouvernement

Sellal. Le président de la République s'est adressé aux Algériens pour leur expliquer ses raisons de «remanier» l'équipe de travail. Mais le maintien de nombreux membres du gouvernement, le départ de certains ainsi que l'entrée de cinq nouveaux noms ne sont pas passés sans commentaires. La recomposition d'un gouvernement, réalisée à travers des réaménagements partiels, sert d'abord de bilan de compétences. Elle rappelle aux titulaires de portefeuilles que dans ce domaine personne n'est protégé par une heureuse immunité qui le dispenserait d'un limogeage possible. En effet, le mandat de quelques ministres du gouvernement ayant été reconduits n'a pas été exempt de critiques car pour le moins «pas très convaincant. Un remaniement partiel suppose également assurer, à l'adresse de l'opinion et par des démonstrations, qu'un redressement économique et social est plus que jamais nécessaire et qu'il faudra par la suite insuffler un nouvel élan décisif aux réformes en tous genres.

Mahmoud Tadjer

## Liste complète du gouvernement Djerad II

- Abdelaziz Djerad : Premier ministre.
- Sabri Boukadoum: Ministre des Affaires étrangères.
- Kamel Beldjoud: Ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire.
- Belkacem Zeghmati: Ministre de la Justice, garde des Sceaux.
- Aïmene Benabderrahmane : ministre des Finances.
- Mohamed Arkab: ministre de l'Energie et des Mines.
- Chems Eddine Chitour : ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.
- Tayeb Zitouni : ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit.
- Youcef Belmechdi: ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.
- Mohamed Quadjaout : ministre de l'Education nationale.
- Abdelbaki Benziane: ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Hoyam Benfriha: ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
- Malika Bendouda: ministre de la Culture et des Arts.
- Sid Ali Khaldi: ministre de la Jeunesse et des Sports.
- Hocine Cherhabil: ministre de la Numérisation et des Statistiques.
- Brahim Boumzar: ministre de la Poste et des Télécommunications.
- Kaoutar Krikou: ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
- Mohamed Bacha: ministre de l'Industrie.
- Abdelhamid Hemdani : ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
- Tarek Belaribi: ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
- Kamel Rezig: ministre du Commerce.
- Ammar Belhimer: ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement.
- Kamel Nasri: ministre des Travaux publics et des Transports.
- Mustapha Kamel Mihoubi: ministre des Ressources en eau.
- Mohamed Ali Boughazi: ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial.
- Abderrahmane Benbouzid: ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
- El-Hachemi Djaâboub: ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
- Bessma Azouar: ministre des Relations avec le Parlement.
- Dalila Boudjemaâ: ministre de l'Environnement.
- Sid Ahmed Ferroukhi: ministre de la Pêche et des Productions halieutiques.
- Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmad: ministre de l'industrie pharmaceutique.
- Nassim Diafat: ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises.
- Yacine El-Mahdi Oualid : ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-ups.
- Ismail Mesbah: Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de la Réforme hospitalière.
- Salima Souakri : Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargée du sport d'élite.
- Yahia Boukhari: Secrétaire général du Gouvernement.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

### Tebboune signe le décret portant sa dissolution



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, a signé le décret présidentiel portant dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans un discours à la Nation, jeudi dernier, le président Tebboune avait annoncé la dissolution de la chambre basse du Parlement et l'organisation d'élections législatives anticipées.

## 10 circonscriptions administratives du Sud promues en wilayas à part entière

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de promouvoir dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière, et nommé des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, a indiqué dimanche un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit selon le même document des wilayas de: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, El Menia. Dans ce cadre, le Président de la République a nommé au poste de wali, messieurs :

- Youcef Bechlaoui, wali de Timimoun,
- Othmane Abdelaziz, wali de Bordj Badji Mokhtar,
- Aïssa Aziz Bouras, wali d'Ouled Djellal,
- Saâd Chenouf, wali de Béni Abbès,
- Ibrahim Ghemired, wali d'In Salah,
- Mehdi Bouchareb, wali d'In Guezzam,
- Nacer Sebaâ, wali de Touggourt,
- Benabdallah Chaib Eddour, wali de Djanet,
- Aïssa Aïssat, wali d'El M'Ghair,
- Boubekeur Lansari, wali d'El Menea.

**Sont nommés Secrétaires Généraux des wilayas susmentionnées, messieurs :**

- Abdelkrim Lamouri, secrétaire général de la wilaya de Timimoune,
- Mohamed Lansari, secrétaire général de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar,
- Abdelfettah Benkarkoura, secrétaire général de la wilaya de Ouled Djellal,
- Mohamed Chlef, secrétaire général de la wilaya de Béni Abbès,
- Djilali Yahmi, secrétaire général de la wilaya de In Salah,
- Rabie Nakib, secrétaire général de la wilaya de In-Guezzam ,
- Kaci Amrane, secrétaire général de la wilaya de Touggourt,
- Abdelaziz Djaouadi, secrétaire général de la wilaya de Djanet,
- Kamel Hadji, secrétaire général de la wilaya de El M'Ghair,
- Noureddine Refsa, secrétaire général de la wilaya d' El Menea.



## LE CONTENU DE L'ENTRETIEN ENTRE TEBBOUNE ET MACRON DÉVOILÉ

# Les réformes en cours en Algérie saluées

*Le contenu de l'appel téléphonique qui a eu lieu vendredi dernier entre le président Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron a été divulgué hier par l'Elysée.*

Le communiqué de la présidence française a précisé que le président français Macron a fait part au Président Tebboune de son soutien «à la mise en œuvre des réformes en cours», en Algérie, notamment le projet de réforme ouvert par le Président Tebboune. «Le président de la République lui a fait part de son soutien à la mise en œuvre des réformes en cours», indique le communiqué de l'Elysée. Macron félicite le président algérien pour «l'amnistie des détenus d'opinion» saluant toutefois cette mesure qu'il considère comme «courageuse». L'Elysée, a également indiqué que les deux parties ont évoqué, le dossier de la mémoire et le rapport de Stora, Les deux Présidents ont, en outre, échangé sur «les suites à donner au rapport sur le mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie» que l'historien Benjamin Stora a remis au président Macron le 20 janvier dernier, écrit l'Elysée. Dans ce contexte, le communiqué révèle qu' Emmanuel Macron a souligné sa «qualité» et sa «pertinence» et «réitéré à son interlocuteur sa volonté de continuer le travail de mémoire, de reconnaissance de la vérité et de réconciliation». Selon le communiqué, les deux présidents ont décidé de «poursuivre la coordination entre les deux parties en vue de booster la coopération bila-



térale dans divers domaines et rapprocher les vues sur certains dossiers» et ont dans le même temps convenu de «continuer à renforcer la relation d'amitié» entre la France et l'Algérie et la coopération entre les deux pays sur les crises régionales, notamment en Libye et au Sahel. Le rapport Stora a reçu un accueil mitigé en Algérie. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amar

Belhimer, a estimé qu'il est «non objectif» et «en deçà des attentes» de l'Algérie. Pour sa part, le conseiller auprès du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi muet depuis le rapport Stora remis au président Macron, est sorti de sa réserve pour répondre directement à son auteur. Dans une déclaration à la presse, Chikhi a indiqué que «le peuple algérien ne renon-

ce jamais à sa mémoire, car étant le sens même de son existence et la source de sa fierté. L'Algérie est face à des défis majeurs en ce qui concerne la mémoire, cette mémoire que certains veulent effacer», a-t-il soutenu, soulignant que «le peuple algérien n'y renonce jamais, car les peuples sans mémoire sont «des corps sans âmes» voilà pourquoi les Algériens doivent être fiers de leur mémoire. Chikhi a également appelé les chercheurs dans tous les domaines à «rassembler les bribes de notre histoire et à les étudier objectivement et chronologiquement», insistant sur la coordination entre les historiens spécialisés dans l'écriture de l'histoire. L'ambassadeur français en Algérie, François, a donné plus de détails sur la stratégie de la France dans sa démarche de «réconciliation des mémoires» qui, selon lui, tient à cœur au président français Emmanuel Macron. «Ce travail comprend deux volets. Le premier porte sur la réconciliation des mémoires qualifiées par Stora dans son rapport de mémoire de malaise entre déni et non-dits», a indiqué François Gouyette. «Quant au second, il s'inscrit dans une volonté nouvelle de réconciliation des peuples français et algérien, passant, à la fois, par des mesures symboliques et des actes concrets», a-t-il ajouté.

Mahmoud Tadjer

IL EST PASSÉ HIER DEVANT LES JUGES

### La demande de libération d'Ali Ghediri refusée

La chambre d'accusation près la cour d'Alger a refusé hier la demande de libération du prévenu Ali Ghediri et renvoyé son dossier devant le tribunal criminel, a-t-on appris d'une source judiciaire. «La chambre d'accusation a notifié dimanche à la défense du prévenu sa décision portant refus de sa libération et renvoi de son dossier devant le tribunal criminel», a précisé la même source. Retraité de l'ANP, le général-major Ali Ghediri est en détention depuis juin 2019 pour «participation en temps de paix à une entreprise visant à fragiliser le moral de l'Armée».

R. N.

CANDIDATS AUX EXAMENS NATIONAUX

### Révision des informations d'inscription

Le ministère de l'Education nationale a annoncé hier que la période «de vérification des informations personnelles» des candidats aux examens nationaux (session 2021), s'étalera du 1er au 15 mars 2021, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de l'organisation des examens nationaux (session 2021), le ministère de l'Education nationale informe l'ensemble des candidats scolarisés et libres, que «l'opération de vérification des informations pour la confirmation de l'inscription et de l'exactitude des informations personnelles des candidats débutera du 1er au 15 mars 2021», lit-on dans le communiqué. Pour les candidats scolarisés, l'opération d'inscription sera effectuée à travers la plateforme numérique du ministère par les directeurs des établissements et via les sites de l'Office national des examens et concours (Onec) par les candidats eux-mêmes pour consulter leurs informations, en introduisant le nom d'utilisateur et le code secret de chaque candidat figurant sur l'accusé de réception du dossier d'inscription, précise la même source. En cas d'erreur dans l'enregistrement de leurs informations, les candidats doivent en notifier au directeur de l'établissement. Les candidats scolarisés peuvent également s'inscrire via l'espace dédié aux parents d'élèves sur la plateforme numérique. Pour les candidats libres, l'inscription se fera sur les deux sites de l'Onec consacrés aux examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM), a ajouté la même source, précisant que les candidats en question doivent en notifier la direction de l'Education dont ils relèvent, des corrections nécessaires par écrit avant le 18 mars au plus tard.

TRIBUNAL DE TIPASA

## Report du procès de Kamel Chikhi au 14 mars



Le tribunal de Tipasa a décidé hier le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit «El boucher», accusé dans une affaire de corruption, au 14 mars prochain. Ce 3e report consécutif, depuis la première audience du 17 janvier dernier, est dû à la grève de la défense, qui fait suite à la grève des avocats du barreau de Blida, depuis jeudi dernier, pour protester contre la mise en détention provisoire d'un avocat. A noter que le Conseil de l'ordre des avocats de Blida relevant de l'Union nationale des Ordres des avocats, a annoncé, à l'issue de sa réunion de mercredi soir, sa décision de boycotter l'activité judiciaire, à partir de jeudi, au niveau des cours de justice de Blida, Tipasa, Aïn Defla et Chlef, ainsi qu'au niveau de l'ensemble des tribunaux administratifs et du tribunal militaire. Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux

employés) pour «octroi d'indus avantages», «réduction d'impôts et de taxes sans autorisation», «abus de fonction» et «obtention d'intérêts de façon illégale». Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de

Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest d'Alger), à une société à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant. Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de dinars.

M. T.

AFFAIRE GB PHARMA

## Ouyahia et Sellal écotent de 5 ans de prison ferme

La cour d'Alger a confirmé dimanche les jugements rendus en première instance contre les mis en cause impliqués dans l'affaire de GB Pharma et le financement occulte de la campagne électorale de la présidentielle annulée d'avril 2019, dans laquelle sont poursuivis les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, en sus de l'ancien ministre Abdelghani Zaâl-lane. Fin novembre dernier, le tribunal

de Sidi M'hamed avait prononcé, dans la même affaire, une peine de cinq ans de prison ferme à l'encontre de Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics et directeur de campagne de l'ex-Président, Abdelghani Zaalane. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de

médicaments GB Pharma outre l'abus de pouvoir dans la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis. Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex-Président Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection.

## LE CNOP "CONDAMNE FERMEMENT" LES APPELS À LA GRÈVE DU SNAPO

# Le «syndicat» contre «l'Ordre»

**Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (Cnop), est résolument contre la grève du Snapo. Il "condamne fermement" les déclarations, publications et appels à la grève et boycott des commandes par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo), a indiqué hier le président du Conseil, Abdelkrim Touahria dans un communiqué publié par son organisation professionnelle.**

Le Cnop "condamne sans réserve les agissements et déclarations du Snapo qui à défaut de propositions constructives pour améliorer la situation de notre profession et la préservation de la santé de nos concitoyens, s'isole de l'ensemble de la profession et verse dans des polémiques diffamatoires", selon le communiqué. Il a salué, par-là même, "la solidarité, le courage et les efforts consentis par l'ensemble de la corporation pharmaceutique pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a bousculé les systèmes de santé de la planète entière et à laquelle il continue à faire face", affirme le Cnop dans son communiqué, en réitérant son soutien aux réformes engagées et auxquelles il est associé aux côtés des autres acteurs pour développer le secteur de la pharmacie.

### LES RUPTURES SONT DUES À DES PROBLÈMES EN AMONT SELON L'ADPHA

Dans un communiqué distinct, en réponse à la grève blanche du Snapo entamée depuis une semaine, l'Association algérienne des distributeurs pharmaceutiques Adpha a estimé préférable, « de faire prévaloir le dialogue et la recherche de



solutions constructives, impliquant producteurs, distributeurs et pharmaciens d'officines en concertation étroite avec les autorités publiques compétentes ». Rappelant que l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament sont soumis «aux mêmes contraintes et aux mêmes règles et visent le même objectif», l'Adpha estime que "le Snapo se trompe de cible en s'attaquant aux distributeurs". Selon cette association professionnelle, les ruptures n'ont pas pour

origine une quelconque pratique "malsaine" des distributeurs, mais elles tiennent à des problèmes inhérents au fonctionnement du mode de régulation. "Ces problèmes se sont toujours rapportés aux retards des autorisations de programmes d'importation, aux limites du système d'enregistrement, à la gestion des interdictions d'importation et à l'absence d'un système d'informations. Ce sont ces problèmes en amont qui dérèglent la distribution et non

l'inverse", explique l'organisation professionnelle des distributeurs pharmaceutiques. Elle fait observer qu'une réorganisation est engagée, estimant "raisonnable de faire preuve de patience et de compréhension, pour un phénomène persistant depuis plusieurs années et ainsi pouvoir apprécier dans la durée et sur pièce, ce qui en résultera concrètement sur le terrain". Pour l'Adpha, tout responsable au niveau de la filière pharmaceutique nationale devrait garder à l'esprit la période exceptionnellement perturbée que traverse l'économie nationale. "Dans un tel contexte, les acteurs principaux du secteur, à l'image du Snapo, devraient s'en tenir à un minimum de réserve et ne devraient pas alimenter les inquiétudes qui s'expriment au niveau de la population.

Il y a plusieurs solutions plus apaisantes et moins contestables de dénoncer le phénomène des ruptures", observe l'Adpha. Samedi, pour rappel, le Snapo a appelé, via un communiqué publié sur sa page Facebook, à reconduire la grève blanche lancée il y a une semaine « en raison de la situation qui caractérise le marché du médicament et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois ». **R.N.**

## LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE RÉAGIT

# Mise en garde contre les «manipulateurs d'opinion»

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a également réagi fermement à la grève annoncée par le Snapo, sans le citer dénonçant des « manipulateurs d'opinion ». Il a appelé, dans un communiqué, l'ensemble des acteurs concernés à s'en démarquer, estimant que leurs actions visent à fragiliser la disponibilité des médicaments. «Dans le contexte sanitaire particulier que vit le pays, le ministère de l'Industrie pharmaceutique appelle l'ensemble des acteurs concernés à se démarquer des manipulateurs d'opinion et des actions visant à fragiliser la disponibilité des produits pour continuer à faire preuve de responsabilité et à s'inscrire dans une démarche constructive au service du citoyen algérien », selon le

communiqué. Rassurant les citoyens quant aux « éventuelles ruptures annoncées par certaines parties », le ministère estime que ces dernières "visent à installer un climat d'instabilité et d'inquiétude ». Le ministère rappelle, par-là même, ses prérogatives relatives à la prise en charge de la régulation des activités pharmaceutiques, fabrication, importation, exploitation, distribution et exportation liées au produit pharmaceutique et au dispositif médical, « dans la concertation la plus totale avec l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament et du corps médical ». La création toute récente de l'Observatoire national sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, impliquant toutes les parties même

les prescripteurs et s'appuyant sur une nouvelle plateforme numérique est « l'une des avancées majeures ayant pour objectif le règlement de la problématique des ruptures vécues avec acuité depuis de nombreuses années », a-t-il souligné. L'observatoire ainsi que la Direction de la veille stratégique au sein du ministère travaillent en étroite collaboration afin de pallier cette problématique et répondre au mieux aux besoins de la population, selon le communiqué qui indique que le ministère reste « résolument engagé dans un profond processus de réformes qui, à l'orée de l'Algérie nouvelle, permettra de lui assurer une souveraineté sanitaire et économique ». **M.S.**



## APPARITION D'UNE NOUVELLE SOUCHE DE LA COVID 19 EN TUNISIE

# Les assurances du Comité scientifique

Au lendemain de l'apparition de la nouvelle souche de la Covid 19 en Tunisie, deux membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie ont apporté leur assurance quant à l'absence, du moins jusque-là, de risques réels pour notre pays.

A cet effet, interrogé sur les dangers et les risques liés à ce nouveau variant, particulièrement pour notre pays, le Docteur Mohamed Bekkat Berkani, membre de ce Comité, a affirmé que « la nouvelle souche n'est pas aussi dangereuse que celle qui s'était répandue en Afrique du Sud ces dernières semaines ». « En Tunisie, il y a très peu de cas atteints par cette souche pour le moment, ce qui fait qu'il n'y a pas encore d'incidences graves sur la santé publique aussi bien dans ce pays, que dans le nôtre », a-t-il dit. Répondant à une question, concernant le sort de match devant opposer le Mouloudia d'Alger au club de l'Espérance de Tunis, dans le cadre de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique, au stade 5-Juillet, Dr Bekkat Berkani a fait savoir que « le déroulement de cette rencontre sur le sol algérien ne représente pas un risque réel, contrairement à la situation en Afrique du Sud qui est hors

de contrôle ». Dans ce sillage, il a souligné que « la décision dans ce domaine ne relève pas des prérogatives du Comité scientifique mais plutôt de celles de la Fédération et ministère de la Jeunesse et des Sports ». Son collègue au sein du même Comité, Dr Riad Mehiaoui, a déclaré que « l'Algérie met tous les moyens en œuvre pour réduire au maximum les probabilités d'arrivée des nouvelles souches du virus de la Covid 19 apparues ces derniers en Tunisie, ainsi qu'au Maroc ». Dr Mehiaoui a souligné qu'il « doit y avoir une grande rigueur dans l'application du protocole sanitaire pour les mouvements des personnes au niveau des frontières pour ceux qui ont des permis exceptionnels de déplacement ou pour ceux qui reviennent au pays lors des voyages de rapatriement ». Dans le même contexte, il a « exclu l'ouverture des frontières à l'heure actuelle tout en précisant que cette question n'est pas une priorité pour en discuter ». Il a souligné, d'autre part, que la décision finale est du ressort des hautes autorités du pays. Cette ouverture tant « espérée et réclamée » sur les réseaux sociaux, aussi bien par les Algériens que les Tunisiens, se voit ainsi retardée.

### UNE SOUCHE « PROPRE À LA TUNISIE »

Une nouvelle souche de la Covid 19 a été découverte en Tunisie, avait déclaré le Directeur général de la santé publique au ministère tunisien de la Santé, Fayçal Ben Salah, lors d'une conférence de presse. Il a expliqué que cette souche a été détectée lors de la deuxième semaine du mois courant, affirmant qu'elle est propre à la Tunisie, mais présente quelques similarités avec les souches britannique et sud-africaine. Cependant, il a précisé que ses variantes génétiques n'ont aucune incidence sur la vitesse de la propagation du virus en Tunisie. Selon le Directeur de l'Institut Pasteur de Tunisie, Hechmi Louzir, au moins deux cas de cette nouvelle souche ont été détectés à la Marsa et au Bardo, à Tunis. du patient atteint de la nouvelle souche. Dans la foulée, l'ancien président de la commission sanitaire, Dr Souheil Alouini, a indiqué que les tests PCR utilisés en Tunisie ne peuvent pas détecter les nouvelles souches apparues au Brésil et en Afrique du Sud, précisant que le ministère de la Santé compte importer des tests pouvant les détecter.

**Lyès Ayoub**



DES EXPERTS PLAIDENT POUR LA RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

# Il faut corriger le « déséquilibre » commercial

**L'Accord d'association Algérie-UE devrait être revu pour corriger le « déséquilibre » économique et commercial entre les deux parties, ont recommandé hier à Alger, les participants à une journée d'étude consacrée à l'évaluation de cet Accord, tout en mettant l'accent sur la nécessité de diversifier l'économie nationale.**

« Il faut procéder à la révision de cet accord et nous mettre à table pour le renégocier », a suggéré le professeur Berchiche Abdelhamid, lors de la première journée d'étude sur l'Accord d'association Algérie-UE organisée par l'Institut national d'étude de stratégie globale (Inesg) sous le thème « Etat des lieux et perspectives », soulignant que « le point négatif (de l'Accord) concerne le volet commercial et économique ». « La balance commerciale est très défavorable à l'Algérie. L'Accord d'association Algérie-UE n'a généré ni l'investissement direct étranger qui est pratiquement nul ni de postes d'emploi et de croissance économique », a-t-il déploré lors de cette rencontre de deux jours.

L'ancien professeur à l'École supérieure de banque, a, par ailleurs, fait savoir que « l'Union européenne a, elle-même, reconnu cet état de fait et a procédé à des efforts pour redresser un peu la barre ». Il a néanmoins, relevé des « avantages » au niveau des secteurs de la justice et de l'enseignement supérieur. Pour sa part, le professeur à l'École supérieure de commerce d'Alger, Derghoum Mahfoud, a mis l'accent sur le « déséquilibre flagrant dans les échanges commerciaux entre l'UE et l'Algérie », notant qu'« il y a moins d'investissements directs étrangers (IDE) et peu d'exportations de l'Algérie vers l'UE ». Déplorant notamment la prépondérance des matières premières dans les exportations algériennes vers l'UE, il juge, de ce fait, nécessaire de revoir l'Accord d'association ou de le réajuster.



## L'ALGÉRIE DOIT PROFITER DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR L'ACCORD

De son côté, le Directeur des relations commerciales bilatérales à la Direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce, Derradji Samir, a insisté sur la nécessité de profiter des avantages octroyés par l'Accord d'association Algérie-UE. Afin de réussir la diversification de l'économie algérienne, M. Derradji estime

qu'il faut surtout attirer suffisamment d'investissements directs étrangers (IDE) et de bénéficier de l'apport du savoir-faire étranger comme le prévoit l'Accord lui-même. Citant les efforts de l'Algérie dans le cadre des mesures incitatives visant à capter les IDE, le responsable du ministère du Commerce évoque la règle 51/49 qui a été réaménagée et spécifiée seulement pour les secteurs stratégiques. « Nous sommes en train de développer une stratégie nationale

d'exportation en étudiant des filières potentiellement avantageuses pour l'exportation », a-t-il également indiqué. Dans ce contexte, il cite l'exemple de l'agriculture, le ciment et le fer que l'Algérie commence déjà à exporter. « Durant la décennie passée, on a privilégié les importations au détriment des exportations », déplore également le responsable du ministère du Commerce, mettant l'accent sur la nécessité d'aller vers la production en développant des filières à fort potentiel d'exportation à même de créer un équilibre dans la balance commerciale. Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait indiqué, durant les travaux de la 12e session du Conseil d'association Algérie-UE, que la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne se fait toujours sur la base de « l'équilibre », affirmant « qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre ». « En tant que négociateurs algériens, nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'Accord d'association, notamment dans son aspect commercial. L'essentiel est qu'il existe une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre, nous intervenons pour le corriger », avait déclaré M. Boukadoum, faisant observer à ce sujet « que le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne ». L'Accord d'association Algérie-UE est entré en vigueur en 2005, suite à une demande introduite par l'Algérie auprès de la Commission européenne en 1993. Il visait à établir un partenariat privilégié touchant tous les secteurs de l'économie. **R.E.**

## SELON UN RAPPORT ONUSIEN SUR LE E-COMMERCE

### L'Algérie progresse de 29 places au niveau mondial

L'Algérie a progressé de 29 places au niveau mondial dans le domaine du e-commerce, selon le rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), cité hier par le ministère de la Poste et des télécommunications. « Selon le dernier rapport annuel de la Cnuced sur le e-commerce, l'Algérie a enregistré une avancée notable, en passant de la 109e place à la 80e place au niveau mondial, occupant ainsi la 4e place en Afrique », précise le ministère dans un communiqué. Selon le rapport onusien, « l'Algérie figure parmi les 4 pays ayant réalisé la plus grande progression au niveau mondial, aux côtés du Brésil (10 places), du Ghana (20 places) et de la République du Laos (11 places) », ajoute le communiqué. Ce rapport « s'appuie dans sa classification à une série d'indicateurs, notamment la généralisation de l'accès à Internet, la sécurité du réseau, l'intégration financière et la fiabilité des services postaux, conformément au classement de l'Union postale universelle ». Créé en 1964, le Cnuced est une organisation relevant de l'ONU chargée de l'instauration d'un climat propice pour l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. L'objectif de ce rapport est de mesurer l'état de préparation des économies des différents pays pour la revitalisation du e-commerce, notamment à la lumière de la pandémie de la Covid-19 », conclut le communiqué.

## 15 PRODUITS ÉLIGIBLES À L'EXPORTATION RECENSÉS 4 secteurs ont été identifiés

Le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aissa Bekkai, a fait savoir lors de la cérémonie d'inauguration avant-hier du siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), que plus de 15 produits éligibles à l'exportation ont été recensés jusqu'à présent sans donner plus de détails. Nous avons appris que ces produits dépendent de 4 secteurs.

Les secteurs identifiés pour la promotion des exportations hors hydrocarbures selon nos sources sont les industries agroalimentaires, les produits pharmaceutiques, les technologies de l'information et de la communication développées par les start-ups et les pièces détachées. M. Bekkai a indiqué d'ailleurs que parmi ce premier lot de produits nationaux exportables figurent l'huile d'olive et le ciment, ajoutant que les services de la tutelle sont très à l'écoute des préoccupations des producteurs et des représentants de plusieurs autres filières. Le ministre délégué a rappelé à cette occasion que la création d'un ministère délégué au Commerce extérieur est une opportunité pour les opérateurs économiques qui souhaitent investir et produire dans le but de se diriger vers l'exportation étant donné qu'il n'est pas possible de parler de production locale sans parler d'investissement. Cependant, Bekkai a reconnu qu'il reste un grand travail à accomplir dans ce sens pour répondre efficacement aux doléances des exportateurs algériens. Du reste, le ministre délégué a évoqué des problèmes liés à l'information économique, au systè-



me de qualité, à l'emballage et au transport dont font face les opérateurs lors de leur procédure d'export. Dans cette optique, M. Bekkai a souligné que plusieurs mesures ont été prises pour soutenir l'exportation en parallèle avec d'autres secteurs concernés par l'opération d'exportation, à l'instar des services diplomatiques et des conseils d'affaires communs. Ainsi, dans le but d'accompagner les efforts des exportateurs, les services du département ministériel du commerce planchent actuellement sur la conception de la nouvelle Stratégie nationale d'exportation (SNE) afin de mettre en place les fondements susceptibles de booster les exportations hors-hydrocarbures et ceci avant fin 2021. S'agissant de la stratégie de la SNE les objectifs tracés par les responsables de tutelle, d'après les récentes déclarations du ministère du Commerce, Il

est prévu, entre autres, la mise en place d'une plateforme d'exportation et d'un couloir vert pour les exportateurs durant le 1er semestre de l'année en cours. En outre, l'informatisation du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), ainsi que l'élaboration d'un fichier national des exportateurs durant le 1er semestre de l'année 2021 figurent également parmi les principaux axes de la SNE. Pour rappel, au courant de l'année écoulée, il a été procédé à l'installation d'un comité interministériel chargé de préconiser une méthodologie de travail pour la concrétisation de l'objectif de

5 milliards Usd d'exportations, et d'élaborer un projet de loi portant création de zones frontalières de libre-échange commercial.

**Rabah Karali**



CHRÉA (BLIDA)

# Approvisionnement des habitants en citernes de gaz

*L'approvisionnement en gaz des habitants de la région montagneuse de Chréa, sur les hauteurs de Blida, se fera par citernes "en guise de solution provisoire" en attendant la concrétisation de l'opération de raccordement de cette région au réseau de gaz naturel, a-t-on appris du directeur de l'énergie de la wilaya Amar Doudi.*

Dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et à les soulager de la quête quotidienne de bonbonnes de gaz, "nous avons décidé de recourir à une solution provisoire consistant en l'approvisionnement des habitants de Chréa en gaz par citernes, en attendant le raccordement de cette région montagneuse au réseau de gaz naturel", a indiqué à l'APS le directeur local de l'énergie, Amar Doudi. Cette solution provisoire, "bien accueillie par de nombreux habitants", selon le même responsable, consiste en "l'installation de citernes de gaz d'une capacité suffisante pour couvrir les besoins de chaque foyer, pour huit mois, à proximité de chaque habitation, dont le propriétaire aura exprimé une demande pour bénéficier de cette prestation", a-t-il expliqué. M. Doudi a lancé, à ce titre, un appel aux habitants de la région désireux de bénéficier de cette prestation, à se "rapprocher des services de la Direction de l'énergie, dans la commune d'Ouled Aich, pour l'introduc-



tion d'une demande pour l'installation d'une citerne de gaz, qui sera effectuée par l'entreprise Naftal", a-t-il observé. Une commission, présidée par la Direction de l'énergie et englobant des représentants de différents secteurs, dont l'environnement, la protection civile, l'agriculture et l'entreprise Naftal, a été constituée en vue d'étudier les demandes en question et s'assurer de la réunion des conditions de sécurité dans le périmètre immédiat des foyers concernés. "Les familles désireuses de bénéficier de cette prestation doivent déboursier un montant de 470.000 DA qui sera totalement remboursé par l'entreprise Naftal après la récupération de la citerne de gaz, afin de procéder à la concrétisation du projet de raccorde-

ment des foyers au réseau de gaz naturel", a indiqué M. Doudi. Il a fait état de la réception, par ses services, de nombreuses demandes émanant d'habitants de cette région qui compte près de 400 âmes, ainsi que de propriétaires d'hôtels et de chalets devant assurer les meilleurs conditions d'accueil aux touristes qui affluent vers cette région durant les périodes de chutes de neige notamment. Le directeur de l'énergie a indiqué que le coût de réalisation du projet de raccordement de la région de Chréa au réseau de gaz naturel, sur une distance de 33 km, est de 1,1 milliard de DA. "Un montant considérable qu'on s'attelle à réunir en vue de la concrétisation de ce projet dans les plus brefs délais", a-t-il dit.

PROJET D'ENTREPÔT FRIGORIFIQUE À TOUGGOURT

## Les travaux enregistrent 50 % de réalisation

Les travaux de réalisation d'un entrepôt frigorifique, dans la circonscription administrative de Touggourt (160 km au Nord d'Ouargla) ont avancé de 50 %, ont indiqué hier des responsables locaux des services agricoles. Livrable avant la fin 2021, le projet en cours de concrétisation sur une superficie globale de deux (2) hectares au niveau de la commune de Touggourt, constitue un véritable acquis pour consolider les capacités de stockage de produits agroalimentaires, a affirmé à l'APS le directeur délégué du secteur, Mahrez Aoun.

D'une capacité de 4.000 m<sup>3</sup>, cette future infrastructure permettra, une fois opérationnelle, de renforcer et d'augmenter les capacités locales en matière de stockage de produits de large consommation, d'origine végétale et animale, a-t-il souligné. Ce projet vise aussi à absorber le surplus de production agricole, en vue d'asseoir un équilibre entre l'offre et la demande, a ajouté ce responsable. S'agissant de l'impact social, ce projet qui s'inscrit dans le cadre d'un programme national sur le développement des capacités de stockage de produits agroalimentaires, piloté par la Société nationale de froid (FRIGOMEDIT), va générer de nombreux emplois directs et indirects au profit de la main d'œuvre locale notamment, a-t-il révélé.

PROJETS " IDOOM FIBRE"À M'SILA

## Mise en chantier «avant la fin du premier trimestre 2021»

Onze (11) projets portant sur le raccordement en technologie "idoom fibre" seront entamés "avant la fin du premier trimestre 2021" à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila ont annoncé, hier les services de la direction locale d'Algérie Telecom. Cette technologie basée sur l'utilisation de la fibre optique, offre un haut débit de l'internet allant jusqu'à 100 mégabit, cible 3000 ménages répartis sur plusieurs quartiers des villes notamment a-t-on détaillé de même source ajoutant que ce service touche le téléphone fixe, 4 GLTE et IDOOM FIBRE. La wilaya de M'sila a connu, en 2020, la réalisation de 06 projets portant sur la pose de cette technologie "idoom fibr" au profit des abonnés relevant des communes de M'sila, Ouled Derradj, Bousaada et Berhoum, d'une capacité de 8192 accès a-t-on indiqué. Les réalisations portant sur la modernisation du réseau téléphonique touche actuellement les 47 communes que compte la wilaya de M'sila ont conclu les services d'Algérie télécom.

SKIKDA

## Sandonnée pédestre dans la région historique de Zemane



Une randonnée pédestre dans la région historique de Zemane (Skikda), lieu de la réunion de préparation des offensives du 20 août 1955, a été organisée samedi par le club des amateurs de natation, des sports nautiques et de randonnées pédestre de la wilaya, à l'occasion de la journée nationale du Chahid. Le président du club, Rabah Chaouche, a indiqué à l'APS que les randonneurs ont opté pour la localité de Zemane située sur les hauteurs de la commune de Bouchtata et connue pour son passé historique, notamment pour avoir abrité les préparatifs des offensives du 20 août 1955.

L'objectif de cette initiative est de célébrer la journée nationale du chahid à travers l'organisation d'une activité sportive bénéfique pour le corps humain, a-t-il ajouté. Selon la même source, 30 personnes de différentes catégories d'âge ont pris part à cette randonnée pédestre sur une distance de 25 km.

PLACEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI À ORAN

## Création d'une commission pour le suivi des procédures

Une commission chargée du suivi des procédures de placement des demandeurs d'emploi dans des entreprises et administrations a été créée dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya.

La création de cette commission entre dans le cadre des efforts de prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment celles liées à l'emploi et l'insertion des jeunes dans des postes d'emploi stables au niveau des différentes entreprises et sociétés, publiques et privées, implantées dans la wilaya, a-t-on indiqué.

La commission est composée d'un président à savoir le chef de cabinet du wali, ainsi que des directeurs de l'Emploi et de l'Industrie et des



Mines, en plus du président de la Commission de développement local,

de l'équipement, de l'investissement et de l'emploi de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), selon la même source.

Elle comprend également d'autres membres, à savoir le directeur de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (CNAS) d'Oran et la directrice de l'annexe d'Oran de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), qui est chargée du secrétariat de la commission, en plus des chefs de daïras concernés.

La commission se déplace aux sièges des sociétés publiques et privées pour collecter les offres d'emploi et veille au suivi de l'opération de placement des jeunes chômeurs, notamment dans les communes et les daïras de leur résidence, a-t-on encore fait savoir.

## ENVIRONNEMENT ET GESTION DES DÉCHETS

# 14 conventions de partenariat signées entre l'AND et des associations

**L'Agence nationale des déchets (AND) a conclu, samedi à Alger, des conventions de partenariat avec 14 associations nationales et locales activant dans le domaine de l'environnement et de la gestion des déchets.**

Ces conventions ont pour objectif d'accompagner les associations dans leurs divers projets écologiques visant une gestion rationnelle des déchets. Les signataires de ces conventions sont: l'Association nationale de volontariat, l'Organisation algérienne de l'environnement et de citoyenneté, l'Organisation pour la préservation de l'environnement et le développement durable, la Fondation Amidoul de Ghardaïa, l'Association des jeunes pour la promotion de l'esprit d'initiative et de l'entrepreneuriat, l'Association Green Tech de Blida et l'Association de jeunes amis de l'environnement de Remchi (Tlemcen).

Il s'agit également des associations Jeunesse volontaire de Sidi Bel-Abbès, Amis de la Vague verte de Chlef, Bariq 21 de Skikda, Info-Com de Guelma, Basmatouk pour l'environnement, la valorisation des oasis et le développement durable de Ain Salah, Promotion de l'environnement de Naama et Cèdre pour l'environnement et le développement durable de Khenchela. A cette occasion, le directeur général de L'AND, Karim Ouamane a déclaré que cette initiative est "la première du genre visant à concrétiser un partenariat efficace entre l'Agence et la société civile en matière de gestion des



déchets à l'effet d'atteindre l'objectif de la gestion rationnelle des déchets au niveau national".

L'AND s'engage, à travers ces conventions, à "accompagner et associer la société civile à la promotion de la gestion des déchets en vue d'inculquer une culture environnementale saine et développer ce secteur en Algérie", a-t-il affirmé. Soulignant que ce partenariat sera couronné par plusieurs activités et projets sur le terrain, le DG de l'AND a également indiqué qu'il sera procédé, en outre, à "la création d'un guide pratique sur le rôle des associations dans la gestion des déchets, ainsi que l'institution d'une plateforme numérique nationale dédiée aux associations activant dans ce domaine".

### PARTENARIAT EFFICACE

Selon M. Ouamane, l'agence a choisi 14 associations nationales et locales activant dans le domaine de l'environnement et de la gestion des déchets, ayant réalisé

sur le terrain de grands projets de renommée mondiale, à l'instar de "l'Association jeunesse volontaire de Sidi Bel Abbès", qui a remporté le prix des trois meilleurs projets au niveau africain dans le cadre de la COP 23 sur le changement climatique organisée en Allemagne en 2017.

Entre autres associations, il y a lieu de citer la "Fondation de bienfaisance Amidoul de Ghardaïa", qui a construit un quartier entier de 1050 logements (environ 6.000 habitants), où chaque résident s'engage, en vertu d'un acte manuscrit, à préserver l'hygiène et la propreté de l'environnement et à procéder au tri sélectif des déchets, ainsi qu'à planter un palmier, un arbre fruitier et un arbre ornemental dans les espaces verts publics entourant les bâtisses. L'Association de wilaya Green Tech de Blida et les autres associations ont dit qu'elles se focalisaient dans leurs campagnes de sensibilisation à la gestion rationnelle des

déchets, sur la catégorie des enfants scolarisés qui sont -selon eux- les "meilleurs ambassadeurs" pour enseigner les comportements à adopter afin d'atteindre l'objectif d'un environnement propre à travers une gestion rationnelle des déchets.

Et pour inculquer l'esprit de citoyenneté environnementale aux enfants et aux jeunes, ces associations organisent différents concours en relation avec l'environnement à l'instar du concours du "quartier le plus propre", "l'école la plus propre" ou "la ville la plus propre", avec l'attribution de récompenses d'encouragement aux gagnants. Dans ce contexte, ces associations ont souligné qu'elles œuvraient actuellement à l'accompagnement des jeunes pour mener l'expérience de l'entrepreneuriat vert afin de valoriser et recycler les déchets dans le cadre de l'économie circulaire, pour une participation effective à la redynamisation de l'économie nationale.

## IMPLICATIONS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA PAIX DANS LE MONDE

# Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit demain

Le Conseil de sécurité de l'ONU tient demain un sommet de dirigeants, à l'initiative du Britannique Boris Johnson, pour débattre des implications du changement climatique sur la paix dans le monde, un sujet sur lequel ses 15 membres ont des approches divergentes.

Cette session se tient quelques jours après le retour formel des Etats-Unis, sous l'impulsion du démocrate Joe Biden, dans l'accord de Paris de 2015 pour limiter le réchauffement de la planète. Outre Boris Johnson, dont le pays préside en février le Conseil de sécurité, des interventions sont attendues du chef de l'ONU Antonio Guterres, de l'envoyé américain pour le changement climatique, John Kerry, des présidents français Emmanuel Macron et tunisien Kais Saïed, du ministre chinois des Affaires étrangères et des Premiers ministres d'Irlande, du Vietnam, du Kenya, d'Estonie et de Norvège, selon des diplomates.

La réunion "sera focalisée sur les aspects sécuritaires liés au changement climatique", précise un autre ambassadeur, sous anonymat. Certains des membres non permanents du Conseil, comme le Kenya ou le Niger, "ressentent très vivement" l'impact du changement climatique sur la situation sécuritaire. D'autres sont réticents, ne veulent pas "que le Conseil de sécurité se transforme

en un nouvel organe qui va se préoccuper de financement, d'adaptation, de négociations", poursuit-il.

### DÉSERTIFICATION, RESSOURCES CONVOITÉES

«A la fois la Chine et la Russie, mais pas seulement eux, renâclent à voir le Conseil parler de changement climatique et de ses implications», confirme un autre ambassadeur aussi sous couvert d'anonymat, excluant l'adoption à ce stade d'un texte commun. Ces deux pays "pensent que cela peut devenir intrusif et qu'il ne s'agit pas de paix et de sécurité". "Ils ne veulent pas que le Conseil de sécurité prenne des décisions sur des choix économiques, même s'ils comprennent que le changement climatique peut nourrir des conflits", précise-t-il.

"La désertification, les mouvements de population, la compétition dans l'accès aux ressources" sont liés au réchauffement climatique, plaide un autre diplomate, en estimant que le sujet est aussi important pour la Tunisie, la Norvège ou l'Irlande, deux pays qui siègent depuis le 1er janvier au Conseil de sécurité. Dans la région du Lac Tchad dans le centre de l'Afrique, la problématique n'est pas une question "pour demain, elle existe déjà depuis hier", ironise un ambassadeur, en évoquant "l'accès aux ressources en eau" et "la production de fourrage" qui peu-

vent susciter des "violences intercommunautaires" et un "siphonnage" dans les populations de jeunes désœuvrés par des groupes djihadistes. L'Inde et le Mexique, entrés au Conseil de sécurité en janvier et progressistes sur le sujet, ont aussi des choses à dire, estime un autre diplomate. "L'Inde est mobilisée sur le thème de l'environnement" et a besoin que l'impact du réchauffement climatique sur les conflits soit clairement établi. "Parler du climat dans l'absolu, non, en revanche l'impact du changement climatique sur les rapports de force, ça leur convient", précise cette source. L'arrivée de l'administration Biden, aux vues radicalement opposées à celles défendues par Donald Trump, devrait changer la dynamique du Conseil autour de ce sujet, selon des diplomates.

L'an dernier, l'Allemagne, qui siégeait au Conseil de sécurité, avait élaboré un projet de résolution prévoyant de créer un poste d'émissaire de l'ONU et de mieux structurer les efforts onusiens en matière de prévention et d'analyse des risques. Sous la menace d'un veto des Etats-Unis, de la Russie, voire de la Chine, Berlin n'avait pas mis ce texte au vote. Aujourd'hui, avec la nouvelle approche américaine, il y a "une porte d'opportunité" pour ce texte "resté au congélateur", estime un ambassadeur siégeant au Conseil de sécurité.

### RAVAGÉ PAR LES TEMPÊTES HIVERNALES

## État de catastrophe majeure au Texas

Le président américain Joe Biden a décrété l'état de catastrophe majeure au Texas (sud), afin de permettre au gouvernement fédéral de fournir davantage de ressources et d'assistance à cet Etat fortement touché par de violentes tempêtes hivernales, a déclaré la Maison Blanche samedi. M. Biden a par ailleurs "ordonné une assistance fédérale pour compléter les efforts de redressement des Etats et des collectivités locales dans les zones touchées par de violentes tempêtes hivernales à partir du 11 février 2021", a annoncé la Maison Blanche dans un communiqué. Cette assistance comprend des subventions pour les logements temporaires et les réparations d'habitats, des prêts à faible coût pour couvrir les pertes de biens non assurés, et d'autres programmes pour aider les individus et les propriétaires d'entreprises à se remettre de la catastrophe, a précisé le communiqué. M. Biden a indiqué vendredi qu'il prévoyait de se rendre au Texas la semaine prochaine, mais qu'il n'irait que lorsqu'il estimerait que sa présence ne serait pas un "fardeau". De violentes tempêtes hivernales ont provoqué une panne d'électricité massive au Texas pendant plusieurs jours.



## NUCLÉAIRE IRANIEN

# Le chef de l'AIEA débute ses pourparlers à Téhéran

*Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Grossi, a rencontré hier à Téhéran les responsables iraniens, le jour de l'expiration d'une échéance fixée par l'Iran pour la levée des sanctions américaines.*

Arrivé samedi soir dans la capitale iranienne, le chef de l'AIEA a entamé ses discussions sur le dossier nucléaire avec le président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Ali Akbar Salehi. Il tiendra en soirée une conférence de presse à son retour à Vienne, siège de l'AIEA. Sa visite survient alors que le Parlement iranien a fixé à dimanche 21 février la date limite pour restreindre certaines inspections de l'AIEA, "gendarme" nucléaire de l'ONU, sur des installations non nucléaires, y compris des sites militaires suspects en Iran. Une éventuelle application de cette loi commencerait mardi, selon M. Salehi, même si l'Iran a souligné ces derniers jours qu'il ne cesserait pas de collaborer avec l'AIEA et n'expulserait pas ses inspecteurs.

### PROPOSITION DE RÉUNION

Ces inspections sont prévues par l'accord international de 2015, censé encadrer le programme nucléaire iranien, accord duquel la précédente administration de Donald a retiré unilatéralement les Etats-Unis en 2018 en rétablissant des sanctions qui étranglent l'économie iranienne. "A mon avis, les inspections de l'AIEA seront réduites d'environ 20 à 30% après la mise en oeuvre de la loi", a déclaré samedi soir le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi dans une interview télévisée. "Cela ne signifie certainement pas un retrait de l'accord" de 2015. Après la politique de "pression maximale" de



Donald Trump, l'Iran s'est affranchi progressivement à partir de 2019 de nombre de limites qu'il avait accepté d'imposer à son programme nucléaire en vertu de l'accord conclu en 2015 avec le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Chine).

L'Iran ne cesse de dire qu'il reviendrait à ses engagements si la nouvelle administration américaine de Joe Biden lève les sanctions et celle-ci réclame un

retour de l'Iran à ses engagements, les deux camps se renvoyant la balle. Jeudi, les Etats-Unis ont accepté l'invitation des Européens à participer à des pourparlers pour relancer l'accord de 2015. Mais le lendemain, Joe Biden a appelé les puissances européennes à travailler de concert avec les Etats-Unis pour répondre aux "activités déstabilisatrices" de l'Iran au Moyen-Orient. Dans ce contexte diplomatique complexe et alors

que l'Iran et les Etats-Unis n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1980, M. Araghchi a indiqué que l'Iran examinait la proposition de l'UE pour une "réunion informelle". "Nous déciderons après des consultations", a-t-il dit, ajoutant que l'Iran en parlerait avec "des amis et des alliés comme la Chine et la Russie".

### «RUPTURE COÛTEUSE»

La visite de M. Grossi a reçu un accueil mitigé dans la presse iranienne. Le quotidien ultraconservateur Kayhan a salué la loi du Parlement qui a "emmené" Rafael Grossi en Iran. Cette "stratégie" a montré au camp adverse que "la rupture du contrat est coûteuse", a écrit le journal en Une en dénonçant "l'escroquerie occidentale".

En revanche, le journal réformateur Sharq a dit douter de l'efficacité du vote de cette loi vu que Washington "n'a manifesté aucune volonté de revenir à l'accord" sous les conditions iraniennes. "Il n'y a aucune perspective d'ouverture jusqu'à présent", a souligné le quotidien, estimant que "les jours à venir sont critiques pour l'Iran" et pour les autres pays parties de l'accord nucléaire. Joe Biden était vice-président de Barack Obama lorsque l'accord nucléaire fut conclu en 2015. L'Iran a toujours démenti chercher à se doter de l'arme atomique et l'accord prévoit une levée partielle des sanctions internationales, en échange de la garantie que l'Iran ne se doterait pas d'une telle arme.

## NOUVEAUX HEURTS ENTRE LA POLICE ET DES MANIFESTANTS

# Le rap fait «déraper» l'Espagne

Pour la cinquième nuit de suite des manifestants ont protesté contre l'emprisonnement de Pablo Hasel, condamné pour insultes à la monarchie et la police, ainsi que pour apologie du terrorisme. L'affaire est devenue le symbole de la question de la liberté d'expression dans le pays et les tensions ne faiblissent pas. Des affrontements ont opposé, samedi 20 février, à Barcelone la police et des milliers de manifestants protestant pour la cinquième nuit successive contre l'incarcération d'un rappeur catalan de 32 ans, Pablo Hasel. Cette série de manifestations a commencé mardi après son emprisonnement et sa condamnation à neuf mois de prison pour des tweets dans lesquels il insultait la monarchie et la police, ainsi que pour «apologie du terrorisme». La police s'était déployée en masse samedi soir dans les rues de Barcelone, ainsi qu'à Madrid, pour tenter de prévenir les violences. Les heurts ont débuté quand plusieurs milliers de manifestants se sont mis en marche pour le quartier général de la police.

Les protestataires ont lancé des bouteilles, des canettes et des pétards en direction des policiers qui ripostaient par des charges, sur fond de barricades en flammes. Certains émeutiers ont brisé des vitrines le long du Passeig de Gràcia (promenade de Gràcia, en catalan), une des grandes avenues marchandes de Bar-



celone, pillant les boutiques de vêtements de luxe. Ils s'en sont également pris au bâtiment de la Bourse de Barcelone et ont incendié plusieurs motos. La police régionale a annoncé que neuf personnes avaient été arrêtées dans les manifestations en Catalogne, dont six à Barcelone. Et selon les services de secours régionaux, six personnes ont été blessées, dont deux à Barcelone.

### UNE CENTAINE DE PERSONNES ARRÊTÉES

A Madrid, 400 personnes environ se sont rassemblés dans le centre-ville, sous forte protection policière, pour scander des slogans tels que «libérez Pablo Hasel ! » et taper des mains en cadence. Des rassemblements de quelques centaines de personnes ont eu lieu également en

début de soirée à Malaga, Cordoue et Séville (sud), selon les médias locaux. Près d'une centaine de personnes ont été arrêtées depuis mardi et de nombreuses autres blessées, dont des policiers et une jeune fille qui a perdu un œil à Barcelone, probablement à la suite d'un tir de balle en caoutchouc de la police. La plupart des manifestations ont commencé à Barcelone, ville dont est originaire le rappeur, et se sont étendues à l'ensemble de l'Espagne. Les violences ont également suscité une querelle politique, exacerbée par les divisions au sein de la coalition gouvernementale, qui regroupe les socialistes du premier ministre, Pedro Sanchez, et le parti de gauche radical Podemos. M. Sanchez a condamné les violences, tandis que les dirigeants de Podemos ont apporté leur soutien aux manifestants.

### FRONTIÈRES TURCO-SYRIENNES

## Deux terroristes de «Daech» arrêtés

Les autorités turques ont arrêté deux membres du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) qui tentaient de passer de Syrie en Turquie, a annoncé, hier, le ministère turc de la Défense. "Nos gardes frontières stationnées dans les zones de Reyhanli et Narlica de la ville de Hatay (sud) ont arrêté 16 personnes tentant d'entrer illégalement sur notre territoire, dont deux membres de l'organisation terroriste Etat islamique (EI/Daech) et deux de Hayat Tahrir al-Sham", a affirmé le ministère sur Twitter. La nationalité des personnes arrêtées n'a pas été communiquée par le ministère. Dans les années qui ont suivi le début de la crise en Syrie, en 2011, la Turquie a été l'un des principaux points de transit des terroristes cherchant à rejoindre ce pays en guerre. Ankara a expulsé depuis l'an dernier plusieurs dizaines de terroristes, notamment européens, vers leurs pays d'origine.

### ETATS-UNIS-TURQUIE

## Erdogan prône une relation «gagnant-gagnant»

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé samedi soir son souhait de développer les relations entre la Turquie et les Etats-Unis, alors que de nombreux contentieux ont envenimé ces dernières années les rapports entre les deux alliés de l'Otan. «Nous souhaitons renforcer notre coopération avec la nouvelle administration américaine sur la base du gagnant gagnant», a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée par la présidence turque sur Twitter. Le chef de l'Etat turc a aussi affirmé avoir la conviction que les «intérêts communs de la Turquie et des Etats-Unis sont plus nombreux que leurs divergences». La Turquie avait accueilli avec une certaine méfiance l'élection de Joe Biden, craignant un durcissement américain à son égard sur de nombreux dossiers.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida  
Direction de la Jeunesse et des Sports

**AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida informe les soumissionnaires concernés par le projet :

-Acquisition des équipements et matériels Sportifs  
que l'avis d'attribution provisoire, paru sur les quotidiens suivants:

- ✓ **المبار** le : 20/17/2020
- ✓ **CRÉSUS** Le : 17/09/2020
- ✓ **BOM/OP** Le : 27/9/2020 jusqu'à le :04/10/2020 - est annulé

Le directeur

CRÉSUS # 571 DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003381

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU  
WILAYA DE M'SILA  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
Numéro fiscal : 4100600021036

**AVIS D'ANNULATION  
D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE MINIMALE  
N°14/2020**

conformément à l'article 87 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction des ressources en eau de la Wilaya de M'sila lance un avis d'annulation de l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale N°14/2020 paru dans les quotidiens nationaux EL MOU/ALID EL YOUNI du 14/07/2020, et CRÉSUS du 14/07/2020 relatif à:

- Achevement Des Travaux D'assainissement Cité Mezrir Et Son Raccordement A La Station D'assainissement M'sila.**
- LOT 01: Achevement Des Travaux De Réseaux D'assainissement Cité Mezrir Et Son Raccordement A La Station De Relevage.**
- LOT02: Réalisation Et Equipement De La Station De Relevage Cité Mezrir Et Son Raccordement A La Conduite De Pompage Reliant La Station D'assainissement M'sila.**

Est annulé suite au motif : une erreur de la date d'ouverture.

CRÉSUS # 571 DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003333

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE LAGHOUAT  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
CITE SAMI MOULAFAR WILAYA DE LAGHOUAT  
NIP: 0013R3019802462

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES /CONVENTIONS**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouverts avec exigence de capacités minimales N°: 27/2020 paru dans le presse nationale et CHECHEN 325 du 29/12/2020 portant la réalisation d'une demi-petition 200 tonnes au CEM MAHMOUD BEN AMMAR à LAGHOUAT désigné au tableau ci-dessous :

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

**Intitulé de l'opération:** Etude, suivi, Réalisation et équipement d'une demi-petition type 200 tonnes au CEM MAHMOUD BEN AMMAR à LAGHOUAT.

**N° de projet:** NC 5731.1.262.103.06.01

Projet	Cadre pré-établi et RFP	Montant après vérification	Délais	Site
Réalisation d'une demi-petition 200 tonnes au CEM MAHMOUD BEN AMMAR à LAGHOUAT	SAHMOUD SECH (17428070036417)	13 012 205,07 DA	04 mois	Moyennement

- Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à Monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.

- Les soumissionnaires ont un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service Equipement) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière.

CRÉSUS # 571 DU LUNDI 22 FÉVRIER 2021- ANEP 2116003398



Votre quotidien  
chaque jour  
chez votre buraliste



## CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### Le groupe de travail entame ses travaux

Le groupe de travail chargé de l'élaboration du texte réglementaire relatif à la composition et aux missions de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) a entamé, samedi dernier ses travaux, indique un communiqué du ministère de la Justice. « Le groupe de travail multisectoriel chargé de l'élaboration du texte réglementaire relatif à la composition et aux missions de l'Observatoire national de la société civile, a entamé ses travaux samedi au siège du ministère de la Justice, sachant qu'il devra transmettre ses conclusions, dans les délais fixés par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune », précise la même source. Créé en vertu de l'article 213 du dernier amendement constitutionnel, l'Observatoire de la société civile, « un organe consultatif placé auprès du Président de la République, est chargé d'émettre des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile ».

## HAUT CONSEIL DE LA JEUNESSE

### Un organe qui permettra l'accès des jeunes à la vie politique

Parmi les dernières décisions prises par le Président Tebboune, l'intégration de la jeunesse à la vie politique du pays à travers la création d'un Conseil supérieur de la jeunesse. Noureddine Benbraham, de l'association d'Adwaa Rights de la société civile, estime, dans une déclaration à la Chaîne III de la Radio nationale, que c'est une belle occasion qui se présente pour nos jeunes afin qu'ils s'impliquent plus dans la vie politique nationale. Pour Meriem Belkacem, d'El Massar El Djadid, offrir des opportunités à la jeunesse, c'est aussi les impliquer dans la vie du pays d'une manière organisée. De son côté, Abderrahmane Arar, du Forum pour le changement, assure que « la jeunesse représente aujourd'hui le maillon fort en matière de ressources humaines et jouera certainement un rôle important sur la scène politique, économique et internationale ».

## MAUVAISES CONDITIONS NUTRITIVES DE RESTAURATION ET D'HYGIÈNE

# Le ministère de l'Enseignement supérieur s'engage à faire sa révolution

*Produits de mauvaise qualité, plats avariés, menus asservis, déséquilibre alimentaire... tout ça représente un des aspects pesants de la vie estudiantine. Depuis plusieurs années, les repas universitaires font couler beaucoup d'encre.*

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Abdelbaki Benziane, a fait avant-hier plusieurs annonces se rapportant aux conditions d'hygiène et la restauration au niveau des campus algériens à un quotidien arabophone. Les scandales ayant émaillé plusieurs centres universitaires ainsi que la mort de l'étudiante à Ouled Fayet, victime d'une explosion de son réchaud à gaz a fait réagir le premier responsable de ce département ministériel qui accueille plus d'un million d'étudiants dont la moitié a recours à ces prestations. Pour mettre fin à ces mauvaises conditions, le MESRS veut montrer sa disposition à s'investir pleinement pour améliorer les conditions de vie des étudiants algériens. Le département du Pr Abdelbaki Benziane compte adopter une toute nouvelle politique en matière de restauration universitaire. Ainsi, au cours des prochains jours, le gouvernement a suggéré l'augmentation de la valeur nutritionnelle de 30 à 40%. Abdelbaki Benziane a exigé la nécessité de présenter aux étudiants résidents des repas riches en protéines avec la présence des viandes rouges, des viandes blanches ou encore des poissons, « au moins quatre fois par semaine » que doit garantir la Direction générale de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). Pour veiller au suivi de la prise en charge des repas universitaires, des inspections « seront effectuées tout au long de l'année ». Pour ce faire, le MESRS a donc installé des comités d'inspection pour surveiller la consistance des repas et les



conditions de leur préparation. Ces comités s'engagent sur le choix des plats à présenter et veilleront notamment à l'application des règles élémentaires d'hygiène qui sont souvent négligées. Selon une source citée par le quotidien, l'ONOU a rompu ses contrats avec plusieurs chaînes d'approvisionnement alimentaire. Cette rupture est due à l'altération des aliments d'où s'approvisionnent les restos universitaires entre autres, produits laitiers, fruits et légumes. En fait, ces ex-parte-naires commerciaux revendaient certaines denrées

telles que l'huile, les fromages ou les boissons avec des prix exorbitants. Cela sans même prendre en compte la sécurité et la santé de ces étudiants, a affirmé l'ONOU auprès du média sus-mentionné. Sur un autre registre, le MERS a adressé via une directive aux directeurs des centres universitaires pour leur demander de réaliser avant jeudi prochain un recensement général des professeurs ayant postulé pour des logements ADDL et logements participatifs afin de les aider à vite concrétiser leurs demandes.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

# 5 morts et 164 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 164 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, a indiqué, hier, un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffebains de leurs domiciles dans les wilayas de Tlemcen, Médéa, Mascara et El-Tarf. Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus suite à deux explosions distinctes de gaz de ville dans des appartements, l'une survenue à Laghouat causant des blessures à 17

personnes et l'autre à Constantine, provoquant uniquement des dégâts matériels. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 47 opérations de sensibilisation à travers 4 wilayas (29 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, et 37 opérations de désinfection générale dans 4 wilayas (22 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 193 agents, tous grades confondus, 35 ambulances et 28 engins d'incendie ont été mobilisés.

(APS)



## Qahwa fi goubli | Lettre à ma mère

Plus de quatre décennies après ton départ, j'en suis encore au même point : éternel orphelin...plus de trente ans après ton extinction subite et cruelle, j'en suis encore à me questionner sur la trajectoire de ma vie que tu as su pourtant si bien tracée...mais sans doute, ne m'as-tu point formaté pour ce bas-monde si vilain et si vile à la fois...Ceci étant, je ne te reproche rien et comment le pourrai-je d'ailleurs? Comment pourrai-je donc me soustraire à ces strictes obligations, à ces valeurs pérennes que tu m'as inculquées de ton vivant si bref hélas ? Oui j'ai hérité de toi l'essentiel quand bien même tout est essentiel dans ton héritage : ta droiture, ta probité, ton sens de l'honneur autant que cet

amour maternel - ce cocon si protecteur dont la mort m'a brutalement privé- sont et restent encore pour moi autant de repères incontournables et immuables... Car ils m'ont permis souvent d'échapper au pire et surtout de rester digne...malgré les coups de Jarnac et moult autres facteurs déclenchant pour le moins indésirables...Plus de trois décennies après ton rappel à Dieu, j'en suis encore à languir et souffrir comme au premier jour de cette excision mortelle...Oui aujourd'hui je regrette amèrement de ne point t'avoir écouté pour le traçage de ma destinée... J'en pâtis, crois-moi, et jusqu'au jour d'aujourd'hui les horizons restent encore flous...Mais comme j'ai tout fait tout seul, il est

naturel que j'assume le tout, tout seul...De fait, je n'en voudrai à personne et encore moins à celle qui m'aime si passionnément depuis quelque temps et que tu aurais, il n'y a pas l'ombre d'un doute, adoptée et adorée...Oui dis-toi bien ma chère maman que le conflit inutile entre l'école de la vie et celle de l'amphi a fini peut-être par me desservir... Puisses-tu simplement bénir mes nouveaux horizons pour qu'ils scintillent au mieux dans le nouvel amour scellé pour l'éternité...Voilà c'était juste pour te rendre un humble hommage de m'avoir créé homme et d'aspirer à le rester même contre vents et marées...

Amar Zentar



# LES INFECTIONS URINAIRES

## Symptômes, causes, traitement

**L'infection urinaire peut toucher plusieurs organes du système urinaire (vessie, rein, urètre, prostate). Pour des raisons anatomiques, les femmes sont plus souvent touchées par ces infections qui prolifèrent au niveau de la vessie.**

**T**rès fréquentes, les cystites se caractérisent par des brûlures lors des mictions et une fréquente envie d'uriner. Le plus souvent causées par la bactérie *Escherichia Coli*, elles se traitent par des antibiotiques.

### QU'EST-CE QU'UNE CYSTITITE ?

C'est l'infection - aiguë ou chronique - d'un organe qui fait partie de l'appareil urinaire :

- La vessie (réservoir des urines) ;
- Le rein (qui fabrique l'urine) ;
- L'urètre (canal situé sous la vessie qui permet l'évacuation des urines) ;
- Ou la prostate (glande située autour de l'urètre de l'homme).

Infection urinaire : qui est touché ?

Pour des raisons anatomiques, l'infection urinaire est plus fréquente chez la femme. En effet, chez la femme, le méat urinaire est proche de l'anus où sont toujours présentes des bactéries. Ces bactéries peuvent remonter le long de l'urètre vers la vessie et proliférer dans l'urine.

Un défaut d'hygiène locale peut donc favoriser les infections urinaires de la femme.

L'homme est relativement protégé des infections urinaires par la distance qui sépare l'anus et son méat urinaire. L'infection urinaire est donc plus souvent chez lui la traduction d'une anomalie au niveau des voies urinaires, en particulier l'existence d'un adénome de la prostate (qui provoque une stase des urines dans la vessie).

### LES CAUSES

Les bactéries (ou germes) responsables sont le plus souvent de la famille des entérobactéries (bactéries d'origine digestive) :

- *Escherichia coli* (80 % des cas) ;
- *Proteus mirabilis* (qui favorise les calculs) ;
- *Entérobacter*, *Citrobacter*, etc.

Les facteurs de risque des cystites

Les urines constituent en effet un bon milieu de culture pour ces germes. L'organisme se défend contre l'infection urinaire par la vidange de la vessie : un apport d'eau suffisant pour assurer un bon débit urinaire est donc primordial.

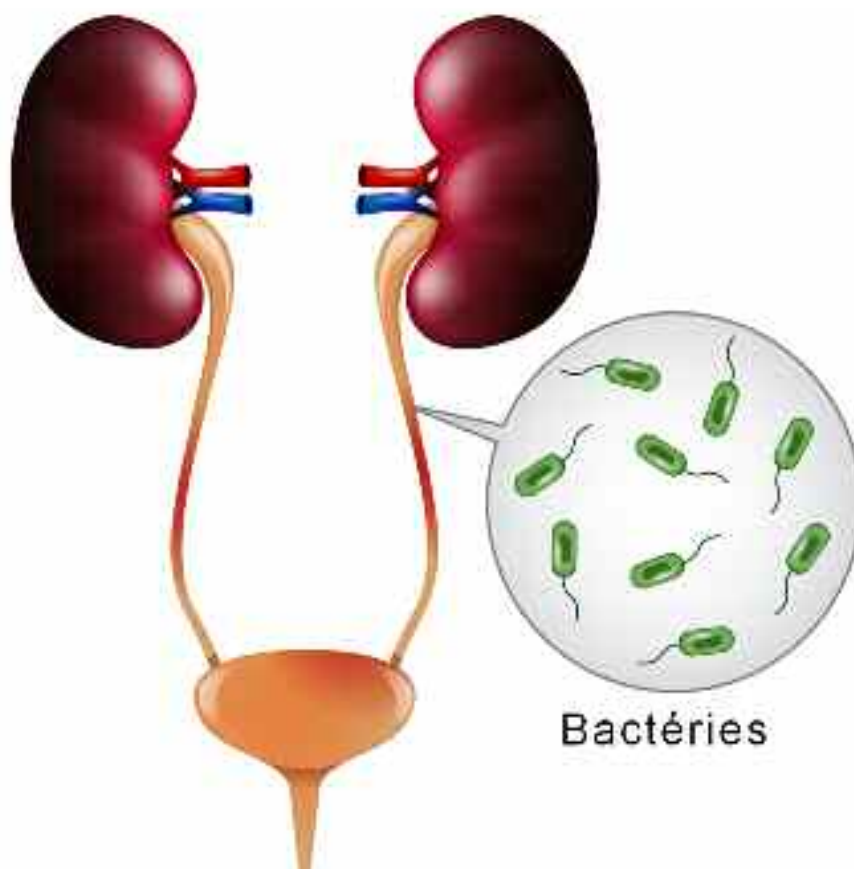
### LES SIGNES DE L'INFECTION URINAIRE

Parfois, l'infection urinaire n'entraîne aucun symptôme, en particulier chez les personnes âgées.

L'infection urinaire peut se traduire par une fièvre isolée, sans aucun autre trouble, en particulier chez l'enfant ou chez les personnes âgées.

- Typiquement, l'infection de la vessie (cystite) se manifeste par des brûlures pendant les mictions et des besoins fréquents d'uriner. Les urines sont parfois troubles, hémorragiques et/ou malodorantes. Il existe souvent une douleur ou une pesanteur dans le petit bassin ;

- L'infection de l'urètre (urétrite) se manifeste de la même façon que la cystite ;
- L'infection du rein (pyélonéphrite) est responsable de signes généraux : fièvre élevée à 39°-40°, frissons, altération de l'état général. S'y associent des douleurs lombaires qui peuvent être bilatérales. Parfois sont égale-



### Conseils pratiques et informations diverses pour éviter les infections urinaires

Comme de multiples facteurs interviennent pour faciliter la contamination de la vessie, de simples conseils hygiéniques suffisent souvent à faire disparaître les cystites chez la femme en période d'activité sexuelle :

- Boire plus de 1,5 litres par jour ;
- Effectuer des mictions complètes en étant détendue ;
- Ne jamais se retenir en cas d'envie d'uriner ;
- Pratiquer une toilette vulvaire au

savon ;

- Effectuer une bonne toilette après les selles ;
- Lutter contre la constipation ;
- S'essuyer avec le papier hygiénique ;
- Éviter les toilettes périnéales trop énergiques ;

En cas d'échec de ces mesures, le médecin peut être amené à proposer un traitement au long cours fait de petites doses d'antibiotiques prises en discontinu.

lement présents les signes de la cystite ;

- L'infection de la prostate (prostatite) se traduit par des brûlures en urinant, des besoins fréquents et des faibles volumes urinés. Existence également une fièvre élevée, des frissons et parfois des signes grippaux (douleurs musculaires ou articulaires).

### LA CONSULTATION

L'interrogatoire note la présence de troubles mictionnels évocateurs, l'existence d'épisodes antérieurs ou de pathologie(s) associée(s).

L'examen recherche avant tout une fièvre (pyélonéphrite, prostatite).

Il porte sur les fosses lombaires (douleur à la palpation rénale en cas de pyélonéphrite), le toucher rectal chez l'homme (prostate douloureuse et inflammatoire en cas de prostatite) et l'examen gynécologique chez la femme (recherches de brides de l'hymen, infections...). En cas de prostatite, il faut rechercher un globe (blocage complet de la vessie) par la palpation abdominale.

### EXAMENS ET ANALYSES COMPLÉMENTAIRES

Examens pour le diagnostic

En premier lieu, la bandelette urinaire permet d'orienter le diagnostic en une minute : elle révèle la présence de polynucléaires neutrophiles (globules blancs) et de nitrites.

L'examen cytotabactériologique des urines (ECBU) confirme le diagnostic en identifiant la bactérie dont la sensibilité à plusieurs antibiotiques est testée (antibiogramme). Son résultat dépend des conditions de recueil.

Analyses complémentaires

Lorsque l'on craint une septicémie (passage de la bactérie dans le sang), un prélèvement sanguin est également réalisé.

Lorsqu'il s'agit d'une pyélonéphrite aiguë, on peut être amené à réaliser un bilan radiologique (radio de l'abdomen, échographie rénale) à la recherche d'une cause favorisante (calcul par exemple).

En cas d'infections urinaires à répétition, un bilan radiologique plus approfondi est nécessaire afin d'éliminer une malformation anatomique favorisante.

### EVOLUTION DE L'INFECTION URINAIRE

L'infection urinaire fait courir de nombreux risques.

Les infections urinaires basses (cystite, urétrite) peuvent, en cas de retard thérapeutique, évoluer vers une infection urinaire haute, c'est-à-dire touchant le rein (pyélonéphrite).

Toute infection urinaire avec fièvre (pyélonéphrite, prostatite) peut se compliquer de septicémie (passage de germes dans la circulation sanguine), avec un risque de choc septique (défaillance des organes vitaux) qui nécessite une prise en charge en réanimation.

L'infection peut provoquer un abcès du rein voire sa destruction.

Ces infections sont d'autant plus graves que le patient est fragile (diabète, déficit immunitaire, âge avancé...).

Le risque ultime est l'insuffisance rénale terminale dont le traitement est l'hémodialyse (rein artificiel) voire la greffe rénale.

La prostatite possède des complications particulières qui sont la rétention aiguë d'urine (blocage complet de la vessie) et la dissémination de l'infection aux testicules (orchite).

En cas de grossesse, toute infection uri-

naire est dangereuse pour la mère mais également pour le fœtus. Il y a un risque d'accouchement prématuré.

### TRAITEMENT

Le traitement de l'infection urinaire repose sur l'antibiothérapie, la majoration des boissons et le traitement des facteurs favorisants.

En cas de cystite simple ou d'urétrite (infection urinaire basse isolée non récidivante) :

- Soit un antiseptique urinaire pendant 10 jours ;
- Soit un traitement antibiotique court sur 3 jours : antibiotiques de la famille des pénicillines ou des quinolones ;
- Soit un traitement monodose en prise unique. Cette dose unique est efficace sur la majorité des germes impliqués dans les cystites aiguës.

En cas de pyélonéphrite aiguë ou de prostatite aiguë, il est habituel de prescrire des antibiotiques pendant 2 à 3 semaines. L'antibiothérapie doit être adaptée aux résultats de l'antibiogramme.

En cas de fièvre importante, d'altération de l'état général ou de complication (septicémie, abcès rénal), une hospitalisation est nécessaire pour surveillance médicale intensive.

Une double antibiothérapie est souvent prescrite par voie intraveineuse les 2 ou 3 premiers jours, avant de relayer par des comprimés. Dans le cas d'une pyélonéphrite par obstacle (rein obstrué par un calcul par exemple), une intervention de drainage est indiquée en urgence afin de sauver la vitalité du rein. Celle-ci est réalisée par les voies naturelles le plus souvent.

Un ECBU de contrôle pratiqué 2 jours après l'arrêt des antibiotiques vérifie l'efficacité du traitement.

En dehors des cas où une intervention de drainage du rein s'impose et où le patient doit rester à jeun, il faut toujours boire abondamment pour assurer un bon lavage de la vessie.

### Infection urinaire chez la femme

Chez la femme, l'infection urinaire est liée dans la majorité des cas à un manque de boissons. Mais d'autres facteurs de risque sont également identifiés :

- La constipation est un autre facteur favorisante, car la stagnation prolongée de matières fécales dans le rectum est une source permanente d'infestation.
- Plus rarement, l'infection urinaire est causée par une malformation de l'appareil urinaire (remontée des urines de la vessie vers le rein par exemple) ou gynécologique (brides de l'hymen).

### Infection urinaire chez l'homme

Chez l'homme, il est fréquent qu'on ne retrouve aucune cause à l'infection urinaire. Cependant, certains facteurs de risque existent :

- Chez l'homme plus âgé, la cause la plus fréquente est la présence d'une hypertrophie de la prostate (adénome prostatique) qui comprime l'urètre et engendre une stase de l'urine dans la vessie ;
- Tous les obstacles à l'écoulement de l'urine sont des facteurs d'infection urinaire : compressions de la voie urinaire, calculs, maladie du col de la vessie, pathologie de la prostate chez l'homme, rétrécissement de l'urètre, etc. ;
- Enfin, certains dysfonctionnements neurologiques de la vessie, les infections des organes voisins (appareil gynécologique, anus) et toutes les manœuvres intra-urétrales (sondes urinaires par exemple) sont des causes plus rares.



L'ART ET LA GUERRE

# Des intellectuels au service du combat libérateur

*Comment les artistes et les créateurs en général ont su et pu contribuer, de par leur implication étroite dans le combat libérateur, au retentissement de notre guerre de libération aux quatre coins de la planète. Ici, juste un bref rappel, pour rafraîchir les mémoires un tant soit peu oubliées...*

On a très peu rendu hommage aux artistes et intellectuels de la révolution, considérés, sans doute par les durs comme un peu tièdes... Sinon tout juste bons à tracer des plans sur la comète alors que les baroudeurs, eux, affrontaient l'ennemi sur le terrain des opérations et au vu du contexte, quasiment à mains nues. De graves dissensions d'ailleurs ont apparu lors de cette période opposant d'un côté les penseurs, de l'autre les opérationnels. Mais au vrai les choses ne se sont pas tout à fait passées ainsi.

Car entre gens du savoir et militants in situ sont nés bien des différents quant à l'approche et à la stratégie à mettre en œuvre pour contrecarrer les desseins colonialistes abjects. Fort heureusement la sagesse finira par triompher tandis que les artistes et les intellectuels de manière générale se mobiliseront par la plume, la caméra et tous moyens d'expression en vérité pour apporter leur contribution précieuse dans une guerre d'indépendance certes inégale sur le plan, stricto sensu du rapport des forces en présence.

## PORTER LOIN LE MESSAGE DE LA RÉVOLUTION

Il était donc de bonne guerre (si j'ose dire) d'en appeler à la mobilisation de toute l'intelligence disponible pour porter aussi loin que possible le message de la révolution dont il serait peu de dire qu'elle se devait, de fait, d'impliquer autant les producteurs d'œuvres de l'esprit dans un élan fusionnel qui illustrait parfaitement la symbiose des forces en présence réunis autour d'une même cause sacrée. En vérité et quels que soient les réactions des uns



et des autres, le niveau de conscience gagnait et envahissait toutes les parties concernées (penseurs et opérationnels) pour faire simple, tous focalisés sur l'objectif premier sinon la priorité des priorités : comment appréhender et dérouler une stratégie tenant compte à la fois du potentiel humain réduit quoiqu'on dise mais compensé à bien des égards par cette flamme inextinguible faite d'engagement et de détermination farouche à ne pas se laisser endormir par des discours lénifiants mais si trompeurs de l'ennemi juré. En réalité les artistes tout autant que les intellectuels ont réussi la gageure d'exporter la révolution aux quatre coins de la planète, ce qui a eu pour effet immédiat non négligeable : me, d'élargir davantage

la notoriété et l'audience d'une juste et légitime cause. Du coup ce retentissement bien au-delà du champ de bataille par médias interposés notamment (Chanderli, feu Ammar Laskri) et tant d'autres artistes nationalistes), allait booster l'engagement collectif et ouvrir des brèches dans le camp ennemi surpris, voire même déstabilisé par cet effet boule de neige et, partant, contagieux. Tandis que des écrivains et hommes de lettres à l'instar de Feraoun, Mammeri, Yacine, Dib, etc...

## UN ÉCHO UNIVERSEL...

Au demeurant leurs œuvres les plus marquantes et élaborées, sont celles ayant un lien de causalité direct avec la guerre de libération nationale, inspiratrice donc de tout un registre littéraire et artistique, segment vital s'il en est de par son écho universel et son retentissement également mondial. Cette rencontre qui a donc vu l'intervention d'universitaires de haut niveau et d'artistes et journalistes (Abdelkrim Tazarout) confirmés ; renseigne sur toute la densité et l'âpreté des débats fructueux qui ont marqué les mémoires s'agissant de faits historiques avérés jusque-là volés à la mémoire collective soit du fait de l'incurie des hommes, soit parce que le conteste politique n'offrait pas toutes les garanties nécessaires pour laisser couler librement le verbe... Bref, des rencontres de ce genre doivent être renouvelées et saluées de par leur teneur pédagogique et leur objectif primordial d'assurer sinon de pérenniser des pages glorieuses de notre non moins glorieuse révolution. Puissent les nouvelles générations en prendre de la graine en séparant le bon grain de l'ivraie...

Amar Zentar

## UN SYMPOSIUM AU TNA

# «Les artistes martyrs, dialectique de l'encre et du sang»

Le symposium intitulé "Les Artistes Martyrs, dialectique de l'encre et du sang", organisé samedi au Théâtre National Mahieddine-Bachtarzi (Tna) à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, s'est poursuivi avec les interventions des écrivains, journalistes et universitaires, Mohamed Sari, Abdelkrim Tazarout et Leila Benaïcha. Dédié à la mémoire des martyrs, Ahmed Réda Houhou (1910-1956) et Mohamed Boudia (1932-1973), le symposium avait déjà accueilli durant la matinée, les interventions des académiciens et professeurs, Ahcène Tlilani, Idris Kerkoua, Abdelkrim Benaïssa et Djamilia Moustapha Zeggai sur l'image du martyr et son apport direct à la Révolution.

La deuxième partie du symposium a d'abord connu l'intervention de l'écrivain universitaire, Mohamed Sari qui s'est intéressé à l'engagement national dans les narrations des écrivains algériens francophones, précisant qu'ils ont "unaniment soutenu" la révolution pour l'indépendance de leur pays, l'Algérie, malgré "les différences dans leurs parcours de vie" et les "conditions socio-familiales" dans lesquelles ils ont grandi. A l'instar de Mohamed Dib, qui s'est retrouvé orphelin à l'âge de 11 ans, contraint d'enchaîner les petits métiers pour survivre, Mouloud Feraoun qui a vécu toute son enfance dans la pau-



vreté, Kateb Yacine, qui a muri son militantisme dans les manifestations populaires et connu l'emprisonnement et le génocide du 8 mai 1945, et Assia Djebar, qui consumma son premier acte militant en 1956 en prenant part à la grève des étudiants, le conférencier explique que "les différents parcours et les conditions de vie de chacun ont forgé l'esprit contestataire et militant chez nos écrivains".

Le journaliste universitaire, Abdelkrim Tazarout a, quant à lui, communiqué sur

l'"image du martyr de la révolution dans le cinéma algérien", rappelant que c'est à Abbane Ramdane que revenait l'idée d'intégrer au sein du mouvement national "une cellule audiovisuelle" chargée d'"internationaliser la révolution algérienne" et promouvoir son image. Des documentaires et des films, ont alors été conçus et réalisés par de "jeunes cinéastes", à l'instar de René Vautier, Pierre Clément et Djamel Eddine Chanderli, permettant, poursuit l'intervenant, à la lutte armée contre l'occupant français un retentissement mondial, avant de donner le relai aux longs métrages post indépendance aux contenus sacralisant le slogan: "Un seul héros, le peuple".

"La bataille d'Alger", "Le vent des Aurès", "Hassan Terro", "L'opium et le bâton", "Patrouille à l'Est", "Les enfants de la Casbah", sont autant de films, dira Abdelkrim Tazarout, réalisés sur la guerre de libération nationale, où l'individu n'existe que pour consolider et servir la détermination du peuple algérien.

Depuis 2012, conclut le journaliste, le cinéma algérien est passé à la célébration des héros de la révolution dans des films comme "Zabana!", "Ben Boulaïd", "Krim Belkacem" et "Lotfi", pour franchir encore un nouveau cap où de jeunes cinéastes s'attèlent à apporter leur pierre à l'édifice

«MAISON DE LA CULTURE ALGÉRIENNE»

## Un portail électronique dédié à la culturelle

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé mercredi dernier dans un communiqué la mise en ligne d'un nouveau portail électronique, "Maison de la culture algérienne", une plateforme dédiée à l'actualité et à l'information culturelle en Algérie.



Le site vient en réponse aux attentes d'intellectuelles, d'artistes et acteurs du domaine culturel, note le ministère soulignant que cet espace virtuel se veut être un "pont" entre les différentes composantes de la scène culturelle en Algérie.

"La Maison de la culture algérienne" est un "carrefour de la culture algérienne dans tous ses aspects", d'autant qu'il offre à ses utilisateurs des fenêtres interactives sur toutes les structures et établissements culturels du pays, indique-t-on encore. L'accélération des événements culturels et artistiques dans le pays et dans le monde a motivé le lancement de ce portail qui devra fournir des services et des contenus informationnels en lien avec l'actualité culturelle", explique le ministère.

Le site ([www.algerianculturalhome.dz](http://www.algerianculturalhome.dz)) offre aux internautes un accès à des informations dans les différents domaines artistiques comme le cinéma, le théâtre, la musique ou encore le patrimoine en plus d'un agenda d'information destiné à renseigner le public sur les différents activités culturelles et artistiques en Algérie.

dans des productions cinématographiques dotées d'un imaginaire créatif renouvelé.

"La lutte artistique, face cachée de la révolution algérienne", dernière thématique développée par l'enseignante à l'université de Sétif, Leila Benaïcha qui s'est penchée sur l'évolution de la révolution à travers le chemin des artistes martyrs, Ali Maâchi notamment et les œuvres évoquant les aspects humain et révolutionnaire des combattants pour l'indépendance.

Les interprètes de la chanson révolutionnaire, poursuit Leila Benaïcha ont offert une tribune de plus à l'action du mouvement libérateur en célébrant ses héros et faisant passer différents messages pour alerter ou informer les combattant au maquis. S'aidant d'enregistrement sonores qu'elle a diffusé, l'universitaire a appuyé son propos en citant les exemples de Aïssa El Djermouni dans "El Hadj Lakhdar" qui réveillait les consciences et incitait à mieux servir la révolution, ou Beggar Hadda dans "El Djoundi khoya" qui alertait les maquisards sur d'éventuels dangers qui les guettaient, ou encore Abdelhamid Abbabsa qui écrivait et composait des "anachid" aux Scouts musulmans algériens. Leila Benaïcha a conclu en déplorant l'insuffisance de références et d'archives sur la vie de l'artiste martyr Ali Maâchi, après avoir évoqué son parcours.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE CRB-Mamelodi Sundowns en Tanzanie ?

**La Tanzanie est prête à accueillir cette affiche de la seconde journée de la phase des poules de la C1 africaine.**

**N**ouveau rebondissement au sujet de la domiciliation du match entre le CR Belouizdad et Mamelodi Sundowns. Cette grosse affiche de la deuxième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique pourrait se dérouler à Dar Es Salam, capitale de la Tanzanie. « La direction du CRB a reçu une correspondance de la Fédération tanzanienne qui confirme sa disponibilité à accueillir le match le 28 février au stade principal de la capitale Dar Es Salam », a-t-on annoncé, hier, sur la page officielle du CRB. Les dirigeants belouizdadiens ont proposé initialement de délocaliser le match au Soudan pour échapper à une sanction de la CAF qui leur a fixé un délai de 48h pour trouver un pays neutre disposé à abriter cette rencontre, après le refus des autorités algériennes d'accueillir la délégation du Mamelodi Sundowns sans un protocole sanitaire strict et rigoureux, en raison du variant sud-africain de la Covid-19. La FAF garde, à juste titre, l'espoir d'organiser ce match à Alger, au stade du 5-Juillet, conformément à ce protocole sanitaire proposé à la CAF. Ce protocole prévoit la réception de la délégation sud-africaine au Centre Technique National (CTN) de Sidi-Moussa, tout en soumettant à des tests PCR quotidiens,



ainsi que la mise en quarantaine de l'équipe du CRB dès la fin du match pour une semaine.

### LA FÉDÉRATION SUD-AFRICAINE MONTE AU CRÉNEAU

Suite au refus des autorités marocaines et algériennes d'accueillir les équipes de l'Afrique du Sud engagées en Ligue des champions d'Afrique, la Fédération sud-africaine (SAFA) monte au créneau et affirme qu'une telle méfiance n'est guère justifiée. « Depuis la reprise du football dans le pays, nous n'avons jamais eu de flambée du nombre d'infections, grâce aux protocoles sanitaires stricts mis en place. Nos clubs et équipes nationales ne joueront pas sur des sites neutres, car il n'y a pas de raisons sanitaires substantielles de le faire », a indiqué la SAFA dans son communiqué de presse, tout en appelant la CAF à faire preuve de fermeté. « Nous demandons à la CAF de nous fournir toute [preuve de]

violation de leurs protocoles Covid-19 par nos clubs et équipes nationales. Nous lui demandons aussi de nous fournir toute donnée relative à la situation du Covid-19 en Afrique du Sud qui justifierait des alternatives à ce stade. Tous les pays ont des cas de Covid-19, le Maroc étant le deuxième sur le continent derrière l'Afrique du Sud. Après avoir accueilli Sao Tomé dans une rencontre des éliminatoires de la CAN ainsi qu'un certain nombre de matchs de compétitions de la CAF sans qu'aucun incident lié à la santé ne soit à déplorer, nous exhortons la CAF à appliquer les règlements en vigueur », a-t-on précisé dans le communiqué de la SAFA. La balle est dans le camp de la CAF, surtout que la sélection sud-africaine des U17 vont prendre part à la CAN 2021, en mars prochain au Maroc, qui a abritera aussi l'AG électorale de la CAF, avec le Sud-africain Patrice Motsepe comme candidat au poste de président.

L. B.

### LE VARIANT TUNISIEN DE LA COVID-19 PAS DANGEREUX MCA-ES Tunis maintenu

Le derby maghrébin entre le MC Alger et l'ES Tunis n'est guère menacé par le variant tunisien de la Covid-19. « Le variant tunisien de la Covid-19 est moins dangereux que celui qui se propage en Afrique du Sud.

En Tunisie, il y a peu de cas. Le déroulement de cette rencontre sur le sol algérien ne représente pas un risque réel», dira le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commis-

sion nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus. Le match entre le MCA et l'EST, comptant pour la seconde journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, est maintenu pour demain soir (20h) au stade du 5-Juillet. La délégation de l'Espérance est attendue ce lundi à Alger.

L. B.

EN U17

## 2 matchs amicaux contre la Côte d'Ivoire les 3 et 7 mars

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) jouera une double confrontation en amical face à la Côte d'Ivoire, les 3 et 7 mars à Alger, en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) prévue au Maroc du 13 au 31 mars, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. "En attendant les autorisations d'usage, la sélection de Côte d'Ivoire des U17, qualifiée à la prochaine CAN de la catégorie, disputera deux rencontres amicales face à notre sélection nationale dans le cadre de sa préparation pour cette phase finale qui s'annonce très relevée", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Selon une source autorisée, les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete devraient disputer deux autres matchs de préparation à Alger, contre un adversaire qui reste à désigner. La sélection algérienne des U17 a validé son billet pour la phase finale de la CAN-2021 en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football

(UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier. Les "Verts" se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

Les coéquipiers du portier Hamza Boualem (USM Alger) seront fixés sur leurs adversaires à la CAN-2021 mercredi, à l'occasion du tirage au sort prévu en marge de la CAN-2021 des moins de 20 ans qui se déroule en Mauritanie. Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), dix autres pays ont validé leur billet pour la phase finale : l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie, le Sénégal et la Zambie. La sélection algérienne est en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa du samedi 20 au vendredi 26 février

2021. Le sélectionneur national, M. Mohamed Lacete, a convoqué 23 joueurs pour ce stage.

### La liste des joueurs convoqués :

**BOUMENGOUCHE ABDELAZIZ, ZAOUI SALAH EDDINE, BOUZAHZAH OUANISSE, KERROUM MOHAMED, OMAR MOHAMED RAFIK (Académie FAF), HAMZA BOUALEM (USM Alger), BOUDEDJA AMAYES, AKHERIB LAHLOU (JS Kabylie), HANFOUG FOUAD, BELAS BRAHIM (CR Belouizdad), AIT ZIANE ZAKARIA (ES Sétif), MOHRA ABDEREZAK (DRB Tadjenant), BENAHEM ZINNEDINE (RC Relizane), LALAM ABDELGHANI, MALEK MOHAMED ABDELAZIZ, DJELALDA MOHAMED, GARAT ANES, ZAIMECHE RAFIK MOATAZ (Paradou AC), KHOUMANI ABDELHAK, BENALLAL MOHAMED (JS Saoura), BOUCHAOUI NADJI (MC Alger), REDOUANI CHEMSEDDINE (JS Bordj Ménail), CHERDOUDI BRAHIM EL KHALIL (ASO Chlef).**

LIGUE 1 (15E JOURNÉE)

### Le Clásico MCA-JSK prévu samedi

Le Clásico du championnat algérien entre le MC Alger et la JS Kabylie se jouera samedi prochain au stade du 5-Juillet, à partir de 16h, a-t-on annoncé, hier, sur le site internet de la Ligue de Football Professionnel (LFP). Programmé pour vendredi, le match entre le CA Bordj-Bou-Arréridj et le CR Belouizdad sera reporté à une date ultérieure si le Chabab joue sa rencontre en Ligue des champions d'Afrique contre Mamelodi Sundowns le 27 ou 28 février. Cinq autres matchs de cette 15e journée sont avancés au vendredi à savoir OM-CSC, JSS-USB, USMA-NCM, USMBA-JSMS et NAHD-RCR. L. B.

### Le programme de la 15<sup>e</sup> journée

#### Vendredi 26 février

B.B.Arréridj : CABBA – CRB 15h

Médéa : OM – CSC 15h

Béchar : JSS – USB 15h

Bologhine : USMA – NCM 16h

Bel-Abbés : USMBA – JSMS 15h

20-Août : NAHD – RCR 15h

#### Samedi 27 février

Sétif : ESS – ASO 15h

Zabana : MCO – PAC 14h30

5 juillet 1962 : MCA – JSK 16h

Aïn M'illa : ASAM – WAT 14h30

### CLASSEMENT DES BUTEURS DE LA LIGUE 1

### Khalfallah rejoint Beldjilali en tête

Auteur d'un but samedi face au Paradou AC (2-1), l'attaquant de l'OM Médéa, Hicham Khalfallah, a rejoint le milieu offensif de l'ASO Chlef, Kaddour Beldjilali, en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 algérienne de football, avec 7 buts chacun. Considéré comme l'un des attaquants les plus en verve ces dernières journées, Khalfallah (29 ans) a ouvert le score, avant que son équipe ne marque le pas par la suite, concédant sa première défaite depuis dix journées. Khalfallah restait sur un doublé signé lors de la victoire à la maison face au NA Hussein-Dey (2-1), lors de la 13e journée. De son côté, Beldjilali est resté muet lors du naufrage de son équipe à domicile face à la JS Saoura (0-6). Beldjilali et Khalfallah sont talonnés de près par Hamza Koudri (USM Alger) et Billel Zaïdi (JS Saoura), avec 6 buts chacun. Dans ce classement des buteurs, le quatuor de tête est suivi par trois joueurs qui comptent cinq buts chacun : Hamza Belahouel (CR Belouizdad), Mohamed Amine Amoura (ES Sétif) et Adil Djabout (AS Aïn M'illa).

### CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

### Les résultats de la 2<sup>e</sup> journée

#### Groupe Centre

RC Arbaa – IB Lakharia 1/1

A Boussaâda – USM Harrach 0/1

JSM Bejaia – USM Blida 2/1

RC Kouba – MO Béjaïa 1/1

WA Boufarik – WR M'sila 1/0

CR Beni Thour – ES Ben Aknoun 0/0

#### Groupe Est

CRBO Djellal – HBC Laïd 2/1

MSP Batna – US Chaouia 0/1

MO Constantine – USM Annaba 0/0

USM Khenchela – AS Khroub 0/0

DRB Tadjenant – CA Batna 1/1

NRB Telegma – MC El Eulma 2/0

#### Groupe OUEST

MC Saïda – MCB Oued Sly 1/1

IRB El Kerma – CR Témouchent 1/2

SKAF Khemis Miliana –

CRB Aïn Oussera 1/0

RCB Oued R'hou – SC Aïn Defla 0/1

JSM Tiaret – ASM Oran 1/2

OM Arzew – US Remchi 1/0



## REAL MADRID

# Zidane compte ses blessés

**Benzema pourrait ne pas être remis à temps pour le choc contre l'Atalanta Bergame.**

Les nouvelles ne sont pas bonnes pour Karim Benzema. Après que Zinedine Zidane ait indiqué vendredi que son joueur ne serait pas disponible lors du déplacement à Valladolid, il semblerait que la blessure aux adducteurs dont souffre Benzema l'empêche d'être rétabli pour le huitième de finale aller de Ligue des champions prévu ce mercredi face à l'Atalanta Bergame.

Un énième coup dur pour le Real Madrid. Et forcément pour le meilleur buteur merengue cette saison en Liga (12 buts). Selon les dernières informations récoltées par AS ce samedi, Zidane, Benzema et le staff médical ont prévu d'effectuer un ultime test dimanche, avec une décision finale qui sera prise ce lundi. Le média se montre cependant particulièrement pessimiste quant aux chances de voir le Madrilène sur la pelouse de Bergame. D'autant que selon lui, « les sensations (de Benzema) ne sont pas bonnes (...) et tout indique que la décision qui sera prise sera de ne prendre aucun risque », et donc de ne pas aligner le Français. Cette blessure est la deuxième contractée cette saison par Karim Benzema qui avait déjà connu des problèmes d'adducteur au mois de novembre et avait ainsi manqué trois rencontres. L'infirmerie du Real Madrid est quant à elle bien pleine, avec neuf pensionnaires sur le flanc (Benzema, Hazard, Carvajal, Militao, Odriozola, Rodrygo, Valverde et Sergio Ramos).



BORDEAUX

## Ben Arfa-Koscielny, le clash !

Tenu en échec dimanche dernier par un Olympique de Marseille réduit à neuf, Bordeaux a certes conservé son invincibilité à domicile face à la formation phocéenne, mais a aussi perdu deux points qui étaient clairement à sa portée. Ce qui a particulièrement agacé Laurent Koscielny. Selon les informations du journal L'Equipe, l'ancien Gunner aurait eu un vif échange avec Hatem Ben Arfa au coup de sifflet final dans les vestiaires. Koscielny a ainsi reproché au natif de Clamart son individualisme durant la rencontre. Ce dernier n'aurait pas répliqué, préférant en discuter plus calmement avec son capitaine une fois la tension retombée. Une hache de guerre toutefois rapidement enterrée puisque le défenseur de 35 ans aurait présenté ses excuses à son compatriote. « HBA » aurait d'ailleurs apprécié cet échange musclé mais franc. Une manière de crever l'abcès, alors que l'ex-Parisien avait constaté ces dernières semaines un malaise autour de ses prestations.

CHELSEA

## Le premier coup de gueule de Tuchel



Jusqu'ici, tout allait pour le mieux pour Thomas Tuchel. Après un 0-0 contre Wolverhampton au lendemain de son arrivée, le manager allemand avait enchaîné cinq victoires de suite avec Chelsea, jusqu'à ce petit coup d'arrêt samedi sur la pelouse de Southampton (1-1). Durant cette rencontre, Tuchel a fait entrer Callum Hudson-Odoi à la pause. Et il l'a ensuite fait sortir, à moins d'un quart d'heure de la fin, sans que le jeune international anglais ne soit blessé. « Je n'étais pas satisfait de son attitude, de son énergie et de son contre-pressing, a expliqué Tuchel sur BT Sport. Je l'ai sorti, nous exigeons 100% de nos joueurs, et je sentais qu'il n'était pas en forme pour nous aider. » C'est le premier coup de gueule de Tuchel envers l'un de ses joueurs. Et cela tombe sur un élément qui semblait être l'un des grands gagnants du changement d'entraîneur à Chelsea. Peu utilisé par Frank Lampard, Hudson-Odoi avait en effet débuté les cinq premiers matches de l'ère Tuchel, soit en piston droit, soit en milieu offensif. Mais l'ancien coach du PSG n'a pas perdu confiance en lui. « C'était une décision difficile mais demain tout sera oublié, et il a toutes les possibilités de débiter contre l'Atletico Madrid (en Ligue des champions mardi), a assuré Tuchel. Tout le monde doit comprendre que je prends des décisions pour gagner des matches et il n'y a aucun problème à ce qu'il fasse des erreurs et fasse un mauvais match, mais nous ne pouvons pas manquer d'énergie, même 10% ou 5%. Il sait ce que je lui demande et quand il n'atteint pas ce niveau, c'est une décision difficile. »

LIVERPOOL

## Klopp a peur pour Henderson

Sorti sur blessure à la 30ème minute du derby de la Mersey face à Everton (défaite 2-0), le capitaine de Liverpool Jordan Henderson (30 ans) inquiète les Reds, plombés cette saison par les blessures à répétitions. En conférence de presse d'après-match, Jurgen Klopp s'est montré pessimiste concernant le milieu de terrain, placé en défense centrale aujourd'hui. « C'est dans la région de son aine. Ce n'est pas bon. C'est comme ça. Le reste, nous le saurons demain » a-t-il déclaré à la presse. Énième mauvaise nouvelle pour les pensionnaires Anfield qui doivent déjà faire sans Virgil Van Dijk et Joe Gomez en défense.

## PARIS SG

# Pochettino rêve de Kane

Arrivé le 2 janvier dernier à la tête du PSG, Mauricio Pochettino a tout tenté pour attirer, sans succès, Dele Alli au sein du club de la capitale. Mais l'entraîneur argentin aurait en tête de recruter un autre de ses anciens protégés. Selon le Daily Mirror et The Express, l'ancien coach des Spurs aurait fait d'Harry Kane sa priorité en cas de

départ de Neymar ou Mbappé cet été. Le tabloïd indique également que l'entraîneur parisien n'aurait aucune garantie de ses dirigeants concernant ses deux joueurs.

Pour recruter Harry Kane, il va falloir y mettre le prix. Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il est très élevé. Les dirigeants de Tottenham auraient fixé le

prix de leur vedette à 173 millions d'euros. Une somme astronomique qui serait possible que si l'une des deux stars parisiennes était amenée à quitter le club parisien. Pochettino a gardé une excellente relation avec son ancien serial buteur. De quoi voir dès la saison prochaine Harry Kane, fouler les pelouses de Ligue 1 ? Réponse cet été ...

FC BARCELONE

## Koeman défend Dest



À l'image du FC Barcelone, Sergino Dest a vécu une soirée très compliquée face au PSG. Titulaire sur le couloir droit de la défense catalane, l'international américain a souffert face à la tornade Kylian Mbappé, auteur d'un triplé. Incapable de contenir les assauts de l'international français, le défenseur blaugrana n'a pas été épargné dans la presse ces derniers jours. Mais si la performance de Sergino Dest, qui effectuait son retour de blessure, a été vivement commentée, Ronald Koeman a tenu à soutenir son protégé. Présent en conférence de presse, samedi, à la veille de la rencontre face à Cadix, l'entraîneur blaugrana a soutenu Sergino Dest. "Il est physiquement bien, il a 20 ans et il doit apprendre à être plus agressif et plus concentré. Il a trop de périodes de jeu pendant le match où il n'est pas concentré. Mais il est jeune et c'est bien parce qu'il peut apprendre cela. C'est un grand défi de jouer pour le Barça, il a besoin de temps. Il peut apporter beaucoup de choses positives, mais il doit apprendre". L'international américain aura l'occasion de se racheter ce dimanche face à Cadix en Liga.

### PJANIC SUR LE DÉPART

Arrivé au FC Barcelone durant le dernier mercato estival où il remplace numériquement Arthur, parti à la Juventus, Miralem Pjanic pourrait déjà s'en aller. En effet, l'international bosnien ne rentre pas dans les plans de Ronald Koeman et pourrait déjà quitter le club catalan à l'issue de la saison, comme l'indique le média Sport. Son avenir pourrait toutefois être relancé en cas de départ du Néerlandais dans les prochains mois, surtout avec les prochaines élections présidentielles qui arrivent. Pjanic est apparu à 15 reprises en Liga cette saison, mais n'a été titularisé qu'à 5 reprises.

### L'ÉNIGMATIQUE RÉPONSE DE KOEMAN

« Les supporters du Real Madrid me veulent ? C'est bon de sentir désiré ». Avec ces quelques mots, Erling Haaland a mis le feu aux poudres. La machine norvégienne, très estimée dans la Capitale espagnole, est également convoitée en

## DORTMUND

# Haaland prévient ses prétendants

Tout le monde s'arrache Erling Braut Haaland ! Auteur d'un nouveau doublé ce samedi en Bundesliga face à Schalke 04, l'attaquant norvégien intéresse de nombreux clubs européens, impressionnés par ses prestations sous le maillot du Borussia Dortmund. A la recherche de sa prochaine star, le Real Madrid pourrait passer à l'action dès le prochain mercato estival. Chelsea, Manchester City et Manchester United seraient prêts également à avancer leurs pions dans ce dossier Haaland. Sous contrat jusqu'en 2024 avec le Borussia Dortmund, Erling Braut Haaland est conscient de l'intérêt qu'il suscite et aurait fait une incroyable demande à ses prétendants. Selon les informations du Daily Star, l'attaquant norvégien exigerait un salaire mirobolant de 90M€ sur cinq ans. Le joueur de 20 ans pourrait toucher environ 347 000€ par semaine, ce qui ferait de lui l'un des joueurs les mieux payés du monde. Afin d'éviter de voir Haaland quitter l'Allemagne en 2022 pour seulement 75M€, le Borussia Dortmund pourrait accepter de le vendre en cas d'offre satisfaisante. Affaire à suivre...



Catalogne. Pour preuve, les récents propos très équivoques de Ronald Koeman, le coach des Blaugrana, au sujet du prolifique attaquant du Borussia Dortmund. Interrogé sur une éventuelle arrivée de l'ancien joueur de Molde au Camp Nou, le technicien batave a sorti ses meilleurs techniques d'esquive, lui qui n'infirme ni ne confirme une arrivée du Norvégien : « J'ai mes idées pour l'avenir de ce club, mais je dois attendre de savoir qui sera le président pour m'asseoir et parler de l'avenir ». Reportées en raison de la situation sanitaire, les élections présidentielles du Barça se tiendront le 7 mars prochain.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 153 nouveaux cas, 136 guérisons et 3 décès en 24h

CONSEIL DE LA NATION

# Une plénière mercredi pour confirmer Salah Goudjil au poste de président

Le Conseil de la Nation tiendra mercredi une séance plénière consacrée à l'élection pour la confirmation de M. Salah Goudjil, en qualité de président du Conseil. Selon un communiqué de cette institution rendu public hier, la tenue de cette séance a été décidée au cours d'une réunion du Bureau du Conseil élargie aux Présidents des groupes parlementaires et au questeur, présidée par M. Goudjil, président du Conseil de la Nation par intérim, « conformément aux vœux exprimés par les groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la Nation (Parti du Front de libération nationale, tiers présidentiel et Rassemblement national démocratique) ». Cette réunion a été consacrée, également, à l'« examen du rôle nanti du Conseil de la Nation en cette période cruciale de l'histoire du pays qui vit à l'orée de la nouvelle République dont le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'évertue depuis son élection à la magistrature suprême à en jeter les jalons, ce qui contribuera indéniablement à revitaliser la complémentarité de l'action institutionnelle de l'Etat conformément aux



orientations du président de la République relatives à la préservation de la stabilité institutionnelle », souligne la même source. Salah Goudjil, sera donc

« officiellement » le président du Sénat après avoir assuré l'intérim qui a duré 21 mois.

R. N.

## TRAFIC DE DROGUE Démantèlement d'une bande criminelle à Alger

Les services de la Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais (Alger) ont démantelé une bande criminelle de trafiquants de drogue, a indiqué hier un communiqué de ces services. L'opération a donné lieu à l'arrestation de quatre individus et la saisie de 12 plaques de cannabis, 149 640 DA, un pistolet à impulsion électrique (Taser), trois cartouches, deux armes prohibées et cinq téléphones portables, a précisé le communiqué. Après parachèvement des procédures en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, a conclu le document.

## VOLS D'AIR ALGÉRIE ET VERS LE SUD Perturbations dans le programme

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier dans un communiqué publié sur sa page Facebook, des perturbations dans son programme des vols de et vers les aéroports du Sud. « En raison des mauvaises conditions météorologiques défavorables sur les aéroports du Sud (vent de sable et mauvaise visibilité), Air Algérie annonce des perturbations dans son programme, de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques » a annoncé le porte-parole de la compagnie aérienne.

## COUPE DE LA CAF La JSK qualifiée aux poules



La JS Kabylie s'est qualifiée, hier, pour la phase des poules de la Coupe de la CAF aux dépens du Stade Malien. Battue (2-1), à l'aller, à Bamako, la JSK a fait l'essentiel en s'imposant (1-0) sur ses bases lors de ce match retour des 1/16es de finale bis. Le but de la victoire a été l'œuvre du défenseur central, Souyad, buteur aussi à l'aller et artisan, donc, de cette pénible qualification des Canaris. « C'était un match très dif-

ficile, mais notre qualification est méritée, car on s'est créé les meilleures occasions de la partie », a déclaré l'entraîneur de la JSK, Denis Lavagne, à la fin de la partie. Le tirage au sort de la phase des poules de la C2 africaine sera effectué ce lundi après-midi, à partir de 14h, au siège de la CAF au Caire. Cette phase des poules débutera le 10 mars prochain.

L. B.

## Au fil du jour

### Quand l'Internet joint l'utile à l'agréable

Par Rachid Ezziane

Entre deux écrits ou deux lectures, je m'arrête un moment, je vais à la cuisine, je verse un café du thermos. Moi, je suis à la retraite. Comme une feuille d'automne, oublié dans un coin, sous l'arbre effeuillé, j'attends ma deuxième retraite ou le grand départ, comme il plaira à chacun de le comprendre. Je vis dans un village perdu, ou presque. Car il n'y a pas l'ombre d'une librairie, d'un jardin public (ni privé d'ailleurs), d'un théâtre, d'une galerie d'art ou d'un café littéraire. Rien. Pas une âme de culture ne vive dans mon village. Il n'y a que des souks. Du matin au soir, les rues grouillent de monde. Il y a plus de vendeurs que d'acheteurs. Plus de badauds à la recherche d'une rixe que de chalands à la recherche de produits alimentaires ou autres. Alors, pour éviter cette bouillabaisse maure, je ne sors plus de chez moi. A dire vrai, depuis que j'étais tout petit, j'affectionnais la solitude. Autrefois, je remplissais cette solitude et compensais cet isolement par la lecture et l'écriture. Aujourd'hui encore. Et davantage, depuis que je me suis abonné, avec toutes les peines du monde, à l'ADSL de mon village perdu dans la fournaise, des souks hebdomadaires... quotidiens. Difficilement, j'ai appris à utiliser internet.

Après avoir imprimé et bien relié le manuscrit, je l'ai envoyé à plusieurs maisons d'édition classiques dans l'espoir d'une réponse favorable pour une publication à compte d'éditeur. En vain ! Pas une seule maison d'édition n'avait daigné, ne serait-ce que d'un petit mot, me répondre. Déçu jusqu'à la moelle épinière, je rongei mon frein et revins à ma navigation à vue — virtuelle. En suivant les méandres de la toile, via sites Web et facebook, je tombe sur une maison d'édition en ligne. Sans aucune conviction, comme une bouteille à la mer, j'actionne ma messagerie électronique et j'envoie (j'allais dire balader) en PDF, mon manuscrit. Une semaine après, j'ouvre ma messagerie, devant moi, s'il vous plaît ! Un contrat de publication à compte d'éditeur s'étalait devant mes yeux ébahis...

Je me suis pincé plusieurs fois pour être sûr que je ne rêvais pas. J'annonce la nouvelle à mes amis de facebook. Une avalanche de « j'aime » envahit ma page. Les petits chiffres rouges m'enivraient jusqu'à l'extase. Qu'est-ce que n'en ai pas avalés !

L'Internet m'a ouvert la voie de l'écriture. C'est grâce à elle, et à la maison d'édition en ligne, que j'ai cru en mes capacités. Et c'est aussi grâce à elle que j'ai à mon compte plusieurs ouvrages publiés en bonne et due forme. Mais plus que tout, que tous mes voyages que j'ai effectués durant ma vie, l'internet m'a fait connaître le monde et, surtout, permis d'avoir des amis à travers toute la planète sans distinction de culture, de religion, d'âge, de sexe ou de langue. Dites-moi le paradis !

Juste avec mon curseur, je peux voyager, voir la terre, où finit-elle ? Voir mes semblables qui me sont différents. Leur parler avec la langue universelle : l'amitié. Les aimer sans passeport, sans papiers, juste avec mon curseur... Juste avec mes petits chiffres rouges... Juste pour les aimer...